

METHODE NATIONALE D'EVALUATION DES FONCTIONS DES ZONES HUMIDES V2.0

FICHE D'EVALUATION DU PROJET D'AMENAGEMENT

Date de création du tableur V2.0 : 30/09/2023. Date de révision : néant.



Dans un premier temps, répondez aux questions dans les cellules avec un fond coloré de cet onglet (EVAL) selon les recommandations dans la notice du guide disponible sur le centre de ressources milieux humides, en cliquant sur l'icone à droite (dès la page 71).



Dans cet onglet (EVAL), les textes **bleus** sont des indications. Les textes **rouges** indiquent des réponses incohérentes.

Les questions avec un * sont uniquement informatives, sans effet sur les indicateurs.

Reportez-vous à la dernière question pour toute remarque ou illustration complémentaire.



Après avoir répondu aux questions de cet onglet (EVAL), dans un second temps, évaluez le respect des principes régissant la mise en œuvre de la séquence ERC en consultant les onglets en bleu du présent tableur.



Toute restitution du résultat d'une évaluation s'accompagne impérativement de cet onglet (EVAL) et des 6 onglets bleus du présent tableur sous formats XLSX et PDF + les couches SIG des sites + les photos d'habitats et de profils pédologiques.

1

INFORMATIONS A RENSEIGNER AU BUREAU AVANT LES PROSPECTIONS SUR LE TERRAIN

Date			
Avant impact (état initial)		Avec impact envisagé (simulation)	Après impact
29-oct.-24		19-oct.-27	

Avant action écologique (état initial)				Avec action écologique envisagée (simulation)		Après action écologique
Nom		Prénom	Fonction	Organisme		
MASCIOCCHI	Laureline	Chargée d'affaires	Iris conseil			

Avant action écologique (état initial)				Avec action écologique envisagée (simulation)		Après action écologique
Nom		Prénom	Fonction	Organisme		
MASCIOCCHI	Laureline	Chargée d'affaires	Iris conseil			

Indiquez les documents mobilisés pour répondre aux questions

--	--

1.1

Les renseignements généraux

Site impacté

Département(s)
57 Moselle

Commune(s)
Rémilly

Lieu-dit

Site de compensation

57 Moselle

Rémilly

Carte du site (polygone au contour rouge sans trame de fond)
avec en fond de carte la BD ORTHO®



Si l'emprise du site évolue entre les états "avant", "avec" et "après", insérez une carte matérialisant l'emprise du site par état.

Question 1 - Quelle est la superficie du site ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
1,787	0,488	ha.	3,974	4,004	ha.

Pour mieux appréhender le résultat, privilégiez plusieurs évaluations complémentaires (plusieurs tableaux) pour évaluer un grand site d'un seul tenant (par ex. > 10 ha) !

Question 2 - Si le site de compensation est constitué de polygones disjoints, quelle est la superficie moyenne de ces polygones ? Sinon, passez à la question suivante sans répondre à celle-ci.

Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
1,350	1,350	ha.

Question 3 - Le site de compensation fait-il actuellement l'objet d'engagements privés dans le cadre d'un autre projet d'aménagement que celui concerné par cette évaluation ? Fait-il actuellement l'objet d'engagements publics ?

Non

Commentaire éventuel :

Question 4 - Actuellement, le site de compensation fait-il l'objet de mesures de compensation écologique autres que pour les « habitats » et les « fonctions » de zone humide ?

Non

Commentaire éventuel :

Question 5 - A quelle masse d'eau de surface appartient le site ?

CdEUMassD	FRCR417	FRCR417
NomMasseDE	NIED FRANCAISE 2	NIED FRANCAISE 2

Question 6* - Quels objectifs de préservation de la ressource en eau, des zones humides ou de la biodiversité sont identifiés sur le territoire où est le site ?

Site imp.	Secteur sujet aux inondations de cave par remontée de nappe et aux submersions par débordement de cours d'eau	Site de comp.	Secteur sujet aux remontées de nappes, Site en limite de Natura 2000 (Directive habitats), et en limite d'Espace Naturel Sensible (ENS) Vallée de la Nied
-----------	---	---------------	---

Question 7 - Quel est le système hydrogéomorphologique du site ?

Répondre par un X

Alluvial	X	Alluvial	X
Riverain des étendues d'eau		Riverain des étendues d'eau	
Dépression		Dépression	
Source et suintement		Source et suintement	
Plateau		Plateau	
Estuarien		Estuarien	
Péri-lagunaire		Péri-lagunaire	
Côtier		Côtier	
Panne dunaire		Panne dunaire	

Question 8 - Si le site est alluvial, riverain des étendues d'eau, estuarien, péri-lagunaire, côtier ou de panne dunaire, quel est le nom du cours d'eau, de l'étendue d'eau, de la baie ou de l'estuaire associé ? Sinon, passez à la question suivante sans répondre à celle-ci.

Site imp.	La Nied	Site de comp.	La Nied
-----------	---------	---------------	---------

Question 9* - Si le site est alluvial ou riverain des étendues d'eau, quel est le rang de Strahler du cours d'eau auquel il est associé ? Sinon, passez à la question suivante sans répondre à celle-ci.

Site imp.	4	Site de comp.	4
-----------	---	---------------	---

Question 10* - Quand ont été édités la BD ORTHO®, la BD TOPO® et le Registre parcellaire graphique utilisés pour réaliser l'évaluation ?

	Avant impact (état initial)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Après action écologique
BD ORTHO®	2022	2022	BD ORTHO®	2022
BD TOPO®	2022	2022	BD TOPO®	2022
RPG	2023	2023	RPG	2023

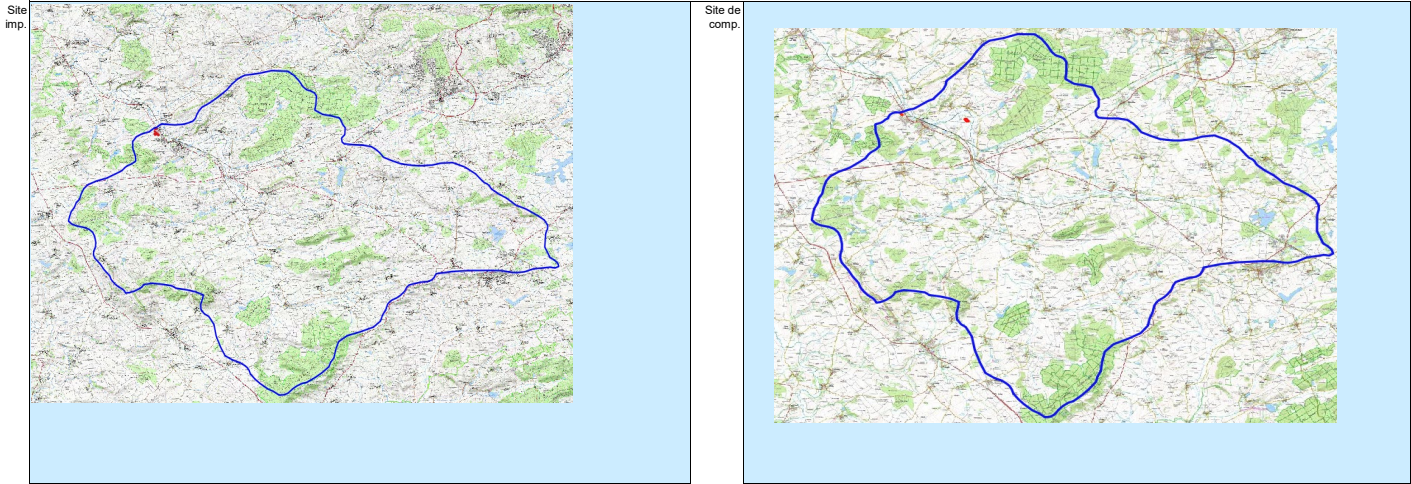
1.2

La zone contributive

SI le site est estuarien, péri-lagunaire, côtier ou de panne dunaire,
OU s'il est alluvial ou riverain des étendues d'eau avec un rang de Strahler > 5 ;
ALORS passez à la question 14. Ne décrivez pas la zone contributive.

Question 11 - Quelle est la zone contributive du site ?

Carte du site (polygone au contour rouge sans trame de fond) et de sa zone contributive (polygone au contour bleu sans trame de fond)
avec en fond de carte le SCAN 25®



Question 12 – Quels sont la superficie et le périmètre de la zone contributive ?

Superficie	32 538,340	ha.	Superficie	32 442,000	ha.
Périmètre	84,000	km.	Périmètre	83,830	km.

Question 13 – Quelle est l'occupation du sol dans la zone contributive ?

Surfaces enherbées	7 649,000	ha.	Surfaces enherbées	6 257,000	ha.
Surfaces cultivées	17 639,000	ha.	Surfaces cultivées	17 578,700	ha.
Surfaces construites	786,000	ha.	Surfaces construites	771,000	ha.
Linéaire d'infrastructures de transport	1 324,720	km.	Linéaire d'infrastructures de transport	1 326,310	km.
Linéaire de cours d'eau	514,787	km.	Linéaire de cours d'eau	514,228	km.

1.3

La zone tampon

Question 14 - Quelle est la zone tampon du site ?

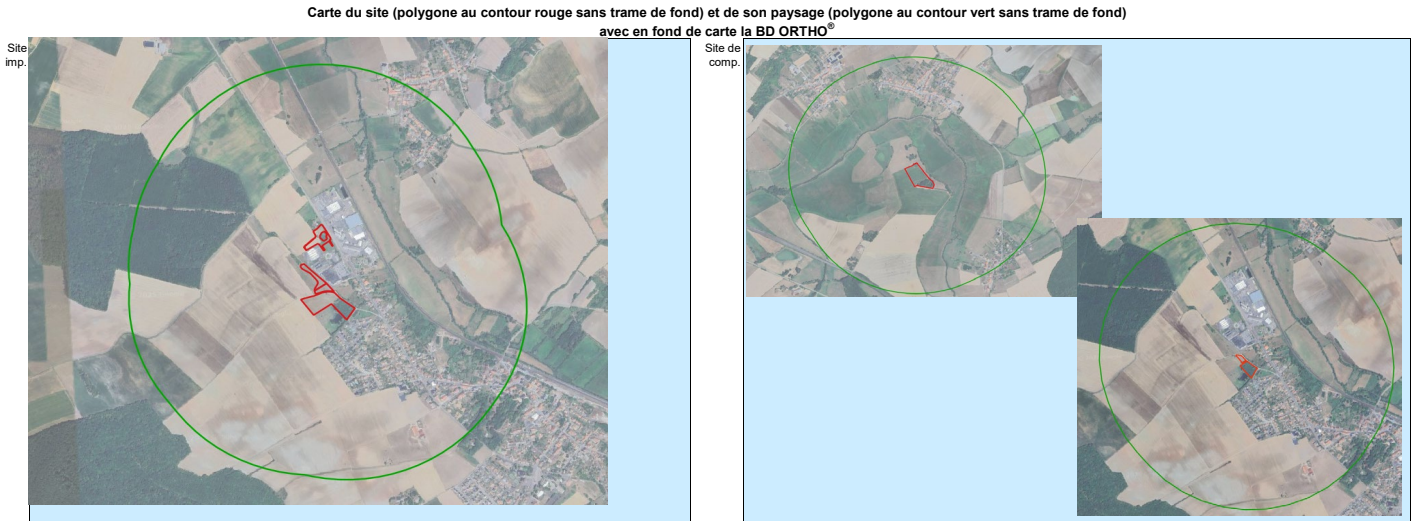
Carte du site (polygone au contour rouge sans trame de fond) et de sa zone tampon (polygone au contour noir sans trame de fond)
avec en fond de carte la BD ORTHO®



1.4

Le paysage

Question 15 - Quel est le paysage du site ?



Question 16 - Quelle est la superficie du paysage ?	Superficie	473,000	ha.	737,000	ha.
---	------------	---------	-----	---------	-----

Question 17 - Quelle proportion du paysage est occupée par les milieux EUNIS niveau 1 ?					
	A Habitats marins		%		%
	B Habitats côtiers		%		%
	C Eaux de surface continentales	2,0	%	1,0	%
	D Tourbières hautes et bas-marais	1,0	%	1,0	%
	E Prairies ; terrains dominés par des non graminoides [...]	16,0	%	35,0	%
	F Landes, fourrés et toundras	6,0	%	2,0	%
	G Bois, forêts et autres habitats boisés	16,0	%	3,0	%
	H Habitats continentaux sans végétation [...]		%		%
	I Habitats agricoles [...] cultivés	39,0	%	47,0	%
	J Zones bâties, sites industriels et autres [...]	20,0	%	11,0	%
	La somme doit être égale à 100 %	100,0		100,0	

Question 18 - Quelle est la superficie ou quel est le linéaire de corridors boisés dans le paysage ?	Superficie mesurée sur la BD TOPO®	55,490	ha.	96,630	ha.
	Linéaire mesuré sur la BD ORTHO®		km.		km.

Question 19 - Quel est le linéaire de corridors aquatiques et d'infrastructures dans le paysage ?	Corridors aquatiques temporaires	4,440	km.	14,690	km.
	Corridors aquatiques permanents	7,050	km.	6,760	km.
	Grandes infrastructures de transport	2,950	km.	2,660	km.
	Petites infrastructures de transport	23,940	km.	38,690	km.

Question 20* - Une ligne à haute tension, un parc éolien ou un puits de captage sont-ils dans le paysage ?	Ligne à haute tension	Non	Oui
	Parc éolien	Non	Non
	Puits de captage	Non	Non

Les habitats et le couvert végétal dans le site

Site imp.	Liste catégorisée des espèces végétales exotiques envahissantes de la région Grand Est Liste catégorisée des espèces animales exotiques envahissantes de la région Grand Est	Site de comp.	Liste catégorisée des espèces végétales exotiques envahissantes de la région Grand Est Liste catégorisée des espèces animales exotiques envahissantes de la région Grand Est
-----------	---	---------------	---

Site imp.	Aucune	Site de comp.	Aucune
-----------	--------	---------------	--------

Impact des mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre			Impact des mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre		
Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
Oui	Non		Oui	Non	

Souvent, une surface minimale de 2500 m² est à utiliser durant l'évaluation rapide du site impacté et du site de compensation.

[illegible][illegible]

Question 27 – Sur le site de compensation, quelle est l'évolution envisagée des habitats du fait des actions écologiques ?

Liste et dénomination des actions écologiques dans l'annexe 4 pages 149 et 150 du guide

+ définition des actions écologiques dans le Référentiel d'actions écologiques sur le site internet où sont disponibles le guide et le tableau

Avant action écologique (état initial)					Avec action écologique envisagée (simulation)			
Code	Nom de l'habitat	Proportion du site	Action écologique d'impulsion		Code	Nom de l'habitat	Proportion du site	Action écologique d'exploitation-entretien
I1.1	Monocultures intensives	51,9 %	Intervention sur drain souterrain	→ devenir	E2.2	Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes	51,7 %	Fauche sans export
					Pâturage raisonné et extensif			
			Préparation du sol					
			Ensemencement					
C3.2	Roselières et formations de bordure à grands héliophytes autres que les roseaux	0,4 %	Etrépage ou décapage	→	C3.2	Roselières et formations de bordure à grands héliophytes autres que les roseaux	0,4 %	Faucardage
F9.2	Saussaies marécageuses et fourrés des bas-marais à Salix	2,7 %	Débroussaillage	→	F9.2	Saussaies marécageuses et fourrés des bas-marais à Salix	2,6 %	Débroussaillage
G1.A	Boisements mésotrophes et eutrophes à Quercus, Carpinus, Fraxinus, Acer, Tilia, Ulmus et boisements associés	18,0 %	Libre évolution	→	G1.A	Boisements mésotrophes et eutrophes à Quercus, Carpinus, Fraxinus, Acer, Tilia, Ulmus et boisements associés	17,2 %	Gestion en futaie
			Remodelage de berge	→	C3.2	Roselières et formations de bordure à grands héliophytes autres que les roseaux	0,6 %	Faucardage
			Transplantation					
F9.2	Saussaies marécageuses et fourrés des bas-marais à Salix	15,0 %	Ouverture d'habitat forestier	→	F9.2	Saussaies marécageuses et fourrés des bas-marais à Salix	15,0 %	Non intervention
			Irrigation					
			Intervention sur rigole et fossé					
			Etrépage ou décapage					
E2.2	Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes	4,4 %	Intervention sur rigole et fossé	→	E3.4	Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses	4,9 %	Fauche sans export
			Irrigation					Pâturage raisonné et extensif
I1.1	Monocultures intensives	3,0 %	Remodelage	→	E3.4	Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses	3,0 %	Fauche sans export
G1.C	Plantations forestières très artificielles de feuillus caducifoliés	3,6 %	Débroussaillage	→	G1.C	Plantations forestières très artificielles de feuillus caducifoliés	3,6 %	Débroussaillage
I1.5	Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées	1,0 %	Déblaiement	→	F9.2	Saussaies marécageuses et fourrés des bas-marais à Salix	1,0 %	Non intervention
			Régalage ou nivelage					
			Plantation d'arbustes et d'arbres					

ANNEXE 24_MNEFZH_V2_ZAC_5Egis Remilly 01.10.2026 SITE_INITIAL+NVX SITES COMPENSATION

Le bilan doit être égal à 100,0 %

Question 28* – Quelles sont les modalités techniques pour mettre en œuvre chaque action écologique sur le site de compensation ?

Commentaire :

L'intervention sur drains souterrains consistera à creuser une tranchée en point bas du site, perpendiculairement aux drains. Les drains ainsi mis à jour seront retirés autant que possible pour réduire la présence de déchets plastiques. Cette tranchée sera ensuite rebouchée au moyen d'argiles ou bentonite afin de créer une barrière étanche et d'augmenter le temps de résidence de l'eau sur la parcelle. Quatre seuils argileux transversaux seront mis en place et associés à des micro-dépressions en amont pour ralentir les écoulements des eaux de surface et de subsurface et ainsi augmenter le temps de résidence des eaux sur le site. Cela permettra également une diversification floristique en fonction des gradients d'humidités rencontrés sur le site. Le site cultivé à l'état initial sera converti en prairie de fauche avec ou sans export. Un pâturage de regain sera possible mais devra rester extensif. Afin de favoriser la biodiversité, des îlots non fauchés pourront être conservés durant l'étée.

Les mares présentes seront entretenues via un épagréage pour la roselière existante, et un entretien par taille régulière de la saussaie qui y est atténante. Enfin, un mare est présente au cœur du boisement humide. Celle-ci verra ses berges remodelées afin de créer des bas-fonds et périphérie accompagnés d'une transplantation de roseaux à massette pour introduire ce nouvel habitat.

Les deux sites de compensation au sud du projet d'aménagement de la ZA des 5 épis feront l'objet de redirection des fossés, et de comblements de fossés qui permettront d'augmenter l'hydromorphie des sols. Un remblais ancien sur lequel s'est développé une friche sera évacué afin de rétablir le niveau naturel du sol. Enfin dans la saussaie marécageuse la mare présente sera entretenue (suppression des bois morts et atterrissement) et des éclaircies forestières seront effectuées.

Question 29 – Quels sont les habitats présents dans le site au moment du contrôle ?

[illegible]

Question 30* – Quel est l'état de conservation des habitats ? Sans commentaire particulier, passez directement à la question suivante.

Avant impact (état initial)

Code	Nom de l'habitat	État de conservation
I1.1	Monocultures intensives	dégradé
E2.2	Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes	altéré
E3.4	Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses	altéré
D5.1	Roselières normalement sans eau libre	dégradé

Avec impact envisagé (simulation)

Code	Nom de l'habitat	État de conservation
E3.4	Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses	altéré
D5.1	Roselières normalement sans eau libre	altéré

Après impact

Code	Nom de l'habitat	État de conservation

Avant action écologique(état initial)

Code	Nom de l'habitat	État de conservation
I1.1	Monocultures intensives	dégradé
C3.2	Roselières et formations de bo	bon-correct
F9.2	Saussaies marécageuses et fo	bon-correct
G1.A	Boisements mésotrophes et eu	bon-correct
F9.2	Saussaies marécageuses et fo	dégradé
E2.2	Prairies de fauche de basse et	altéré
G1.C	Plantations forestières très arti	bon-correct
I1.5	Friches, jachères ou terres ara	dégradé

Avec action écologique envisagée (simulation)

Code	Nom de l'habitat	État de conservation
E2.2	Prairies de fauche de basse et	bon-correct
C3.2	Roselières et formations de bo	bon-optimal
F9.2	Saussaies marécageuses et fo	bon-optimal
G1.A	Boisements mésotrophes et eu	bon-correct
C3.2	Roselières et formations de bo	bon-optimal
F9.2	Saussaies marécageuses et fo	bon-optimal
E3.4	Prairies eutrophes et mésotro	bon-optimal
E3.4	Prairies eutrophes et mésotro	bon-optimal
G1.C	Plantations forestières très arti	bon-correct
F9.2	Saussaies marécageuses et fo	bon-optimal

Après action écologique

Code	Nom de l'habitat	État de conservation

Question 31* - Quels sont les habitats naturels menacés dont la présence est connue dans le site ?

Site imp.	Aucun	Site de comp.	Aucun
-----------	-------	---------------	-------

Question 32* - Quelles sont les espèces végétales protégées ou menacées dont la présence est connue dans le site ?

Site imp.		Site de comp.	
-----------	--	---------------	--

Question 33* - Quelles sont les espèces animales protégées ou menacées dont la présence est connue sur le site ?

Site imp.		Site de comp.	Triton alpestre dans les mares du site
-----------	--	---------------	--

Question 34 - Quelle proportion du site est occupée par un couvert végétal permanent ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
84,0	100,0	%	45,0	100,0	%

1.6**Le système fluvial associé au site**

Si le site est alluvial,

ALORS répondez aux 3 questions suivantes.

Question 35 - Quelle est la distance la plus courte entre le centre du site et le lit mineur du cours d'eau ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
0,474	0,388	km.	0,050	0,050	km.

Question 36 - Quelle est la longueur développée et quelle est la longueur de l'enveloppe de méandrage du cours d'eau en passant par les points d'inflexion des sinuosités ?

	Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
Longueur développée	2,900	2,900	km.	8,0	8,0	km.
Longueur de l'enveloppe de méandrage en passant par les points d'inflexion des sinuosités	2,500	2,500	km.	7,6	7,6	km.

Question 37* - Est-ce qu'il y a un endiguement entre le site et le cours d'eau ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
Non	Non		Non	Non	

1.7**La relation entre la mer et le site**

Si le site est estuarien, péri-lagunaire, côtier ou de panne dunaire,

ALORS répondez aux 2 questions suivantes.

Question 38* - Est-ce qu'il y a un endiguement entre le site et la mer ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique

Question 39* - Des ouvrages hydrauliques modulent-ils les entrées d'eau d'origine marine vers le site ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique

1.8**Protocole pour localiser les sondages pédologiques à réaliser sur le terrain**

Question 40* - Quels sont les matériaux parentaux dans le site ?

Site imp.	Limons de plateaux (LP)	Site de comp.	Limons de plateaux (LP)
-----------	-------------------------	---------------	-------------------------

Question 41 - Le site a-t-il fait l'objet d'une pollution répertoriée sur la base de données nationale Basol ?

Avant impact (état initial)	Avant action écologique (état initial)
Non	Non
Commentaire éventuel :	

1.9**La topographie et le climat associé au site**

Question 42 - A quel étage altitudinal est le site ?

Site imp.	Collinéen	Site de comp.	Collinéen
-----------	-----------	---------------	-----------

Question 43 - A quelle hydro écorégion de niveau 2 appartient le site ?

Site imp.	Plateau lorrain	Site de comp.	Plateau lorrain
-----------	-----------------	---------------	-----------------

2

INFORMATIONS A RENSEIGNER SUR LE TERRAIN

Date				Date											
Avant impact (état initial)		Avec impact envisagé (simulation)		Après impact		Avant action écologique (état initial)		Avec action écologique envisagée (simulation)		Après action écologique					
2-oct.-24		19-oct.-27				31-oct.-24		19-oct.-27							
Observateurs															
Nom		Prénom		Fonction		Organisme		Nom		Prénom		Fonction		Organisme	
MASCIOCCHI		Laureline		Chargée d'affaires		IRIS Conseil		MASCIOCCHI		Laureline		Chargée d'affaires		Iris conseil	

2.1

Le sol dans le site

Question 44 - Quelles sont les caractéristiques de chaque sondage pédologique ?

Avant impact (état initial)

N° du sondage pédologique	Coordonnées géographiques (GPS)	Valeur du pH	Trait d'hydromorphie (mettre une X).		Épaisseur de l'horizon Aa (horizon A enfoui) en cm.	Texture et horizons histiques (tourbe). Indiquez les codes en majuscules.																N° des photos réalisées sur le sondage ET sur l'habitat correspondant		
			Si absent (par ex. fluvisols), ne pas renseigner.			Pour chaque texture, indiquez les codes suivants :		Pour les horizons histiques, indiquez les codes suivants :																
			Réductibles (G), début inférieur ou égal à 0,5 m de profondeur	Histiques (H)		*S* pour sableuse *SL* pour sablo-limoneuse *LS* pour limono-sableuse *L* pour limoneuse *LA* pour limono-argileuse *AL* pour argilo-limoneuse *A* pour argileuse		*TF* pour fibrique *TM* pour mésique *TS* pour saprique Si des cailloux font obstacles à des sondages plus profonds qu'1,2 m indiquez "C" à la profondeur maximale du sondage																
						[0-10 cm]	[10-20 cm]	[20-30 cm]	[30-40 cm]	[40-50 cm]	[50-60 cm]	[60-70 cm]	[70-80 cm]	[80-90 cm]	[90-100 cm]	[100-110 cm]	[110-120 cm]							
Sous-ensembles homogènes sans sondage pédologique possible, soit les habitats où il n'est pas possible de réaliser un sondage pédologique (par ex. inondations). ATTENTION : les indicateurs associés à la pédologie ne pourront pas être calculés si > 0%.																								
Exemple																								
1	30	D2.2	1	N 46°17'16" E 5°09'30"	6	X			0	0	TF	TF	TF	TM	TM	A	A	A	A	A	A	A	1234, 1235, 1236	
1	30	D2.2	2	N 46°17'17" E 5°09'30"	5	X			0	0	TF	TF	TM	TM	A	A	A	A	A	A	A	A	1237, 1238, 1239	
2	70	G1.4	3	N 46°17'17" E 5°09'29"	5		X	22	0	LA	LA	LA	AL	A	A	A	A	A	A	C			1240, 1241, 1242	
2	70	G1.4	4	N 46°17'19" E 5°09'31"	6		X	35	0	LA	LA	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	1243, 1244, 1245	
1	17	I1.1	1	N 49°1'18" E 6°22'43"	7		X	5	0	LA	LA	AL	AL	AL	AL	AL	AL	AL	AL	A	A	A		
2	48	E2.2	2	N 49°1'11" E 6°22'43"	7		X	5	0	LA	LA	AL	AL	AL	AL	AL	AL	AL	AL	A	A	A		
3	32	E3.4	3	N49°1'19" E6°22'94	5		X	5	0	AL	AL	AL	AL	AL	AL	AL	AL	AL	A	A	A	A		
4	3	D5.1	4	N49°1'17" E6°22'45"	5		X	5	0	AL	AL	AL	AL	AL	AL	AL	AL	AL	A	A	A	A		
Avant Impact (état initial)			5																					
			6																					
			7																					
			8																					
			9																					
			10																					
			11																					
			12																					
			13																					
			14																					
			15																					
			16																					
			17																					
			18																					
			19																					
			20																					
	100,0	%	Le bilan doit être égal à 100 %																					



Avec impact envisagé (simulation)

		N° du sondage pédologique	Texture et horizons histiques (tourbe). Indiquez les codes en majuscules.																						
			Pour chaque texture, indiquez les codes suivants :							Pour les horizons histiques, indiquez les codes suivants :															
			S pour sableuse	*SL* pour sablo-limoneuse	*LS* pour limono-sableuse	*L* pour limoneuse	*LA* pour limono-argileuse	*AL* pour argilo-limoneuse	*A* pour argileuse	Si des cailloux font obstacles à des sondages plus profonds qu'1,2 m indiquez "C" à la profondeur maximale du sondage															
										[1-10-120 cm]	[10-20 cm]	[20-30 cm]	[30-40 cm]	[40-50 cm]	[50-60 cm]	[60-70 cm]	[70-80 cm]	[80-90 cm]	[90-100 cm]	[100-110 cm]					
		Code de habitat EUNIS niveau 3	Proportion du site représentée en % <i>La somme des pourcentages renseignés de chaque sous-ensemble homogène doit être égale à 100.</i>	N° du sous-ensemble homogène (de 1 à 15)	Sous-ensembles homogènes sans sondage pédologique possible, soit les habitats où il n'est pas possible de réaliser un sondage pédologique. ATTENTION : les indicateurs associés à la pédologie ne pourront pas être calculés si > 0%.																				
1	96				E3.4	1	5			X	5	0	AL	AL	AL	AL	AL	AL	AL	A	A	A		A	
2	4				D5.1	2	5			X	5	0	AL	AL	AL	AL	AL	AL	AL	AL	A	A	A		A
						3																			
			4																						
			5																						
			6																						
			7																						
			8																						
			9																						
			10																						
			11																						
			12																						
			13																						
			14																						
			15																						
			16																						
			17																						
			18																						
			19																						
			20																						
	100,0	%	Le bilan doit être égal à 100 %																						

Après impact

N° des photos réalisées sur le sondage ET sur l'habitat correspondant	Texture et horizons histiques (tourbe). Indiquez les codes en majuscules.														
	Pour chaque texture, indiquez les codes suivants :					Pour les horizons histiques, indiquez les codes suivants :									
	*S" pour sableuse *SL" pour sablo-limoneuse *LS" pour limono-sableuse *L" pour limoneuse *LA" pour limono-argileuse *AL" pour argilo-limoneuse *A" pour argileuse					*TF" pour fibrique *TM" pour mésique *TS" pour saprique Si des cailloux font obstacles à des sondages plus profonds qu'1,2 m indiquez "C" à la profondeur maximale du sondage									
					[10-20 cm]	[20-30 cm]	[30-40 cm]	[40-50 cm]	[50-60 cm]	[60-70 cm]	[70-80 cm]	[80-90 cm]	[90-100 cm]	[100-110 cm]	[110-120 cm]
Sous-ensembles homogènes sans sondage pédologique possible, soit les habitats où il n'est pas possible de réaliser un sondage pédologique (par ex. inondations). ATTENTION : les indicateurs associés à la pédologie ne pourront pas être calculés si > 0%.															
Après impact															
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
11															
12															
13															
14															
15															
16															
17															
18															
19															
20															
%															
Le bilan doit être égal à 100 %															



Avant action écologique

N° des photos réalisées sur le sondage ET sur l'habitat correspondant	Texture et horizons histiques (tourbe). Indiquez les codes en majuscules.																							
	Pour chaque texture, indiquez les codes suivants :					Pour les horizons histiques, indiquez les codes suivants :																		
	S pour sableuse *SL* pour sablo-limoneuse *LS* pour limono-sableuse *L* pour limoneuse *LA* pour limono-argileuse *AL* pour argilo-limoneuse *A* pour argileuse					*TF* pour fibrique *TM* pour mésique *TS* pour saprique Si des cailloux font obstacles à des sondages plus profonds qu'1,2 m indiquez "C" à la profondeur maximale du sondage																		
	[0-10 cm]	[10-20 cm]	[20-30 cm]	[30-40 cm]	[40-50 cm]	[50-60 cm]	[60-70 cm]	[70-80 cm]	[80-90 cm]	[90-100 cm]	[100-110 cm]	[110-120 cm]												
Sous-ensembles homogènes sans sondage pédologique possible, soit les habitats où il n'est pas possible de réaliser un sondage pédologique (par ex. inondations). ATTENTION : les indicateurs associés à la pédologie ne pourront pas être calculés si > 0%.																								
Avant action écologique	1	51,9	I1.1	1	N 49°0'50" E 6°25'38"	5,5				0	0	L	L	L	LA	LA	LA	LA	LA	LA	SL	SL	SL	
	2	0,4	C3.2	2	N 49°0'51" E 6°25'40"	5		X		30	0	L	L	L	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	
	3	18	G1.A	3	N 49°0'45" E 6°25'46"	5			X	15	0	L	L	L	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	
	4	2,7	F9.2	4	N 49°0'51" E 6°25'40"	5			X	15	0	L	L	L	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	
	5	15	F9.2	5	N49°1'03" E6°22'53"	7			X	35	0	AL	AL	AL	AL	AL	AL	A	A	A	A	A	A	
	5	15	F9.2	6	N49°1'05" E6°22'51"	7				20	0	AL	AL	AL	AL	AL	AL	A	A	A	A	A	A	
	6	4,4	E2.2	7	N49°1'07" E6°22'49"	7			X	5	0	AL	AL	AL	AL	AL	AL	A	A	A	A	A	A	
	7	3	I1.1	8	N 49°0'50" E 6°25'38"	5,5			X	0	0	L	L	L	LA	LA	LA	LA	LA	LA	SL	SL	SL	
	8	3,6	G1.C	9	N49°1'05" E6°22'51"	7				20	0	AL	AL	AL	AL	AL	AL	A	A	A	A	A	A	
	9	1	I1.5	10	N49°1'05" E6°22'51"	7				10	0	AL	AL	AL	AL	AL	AL	A	A	A	A	A	A	
				11																				
				12																				
				13																				
				14																				
				15																				
				16																				
				17																				
				18																				
				19																				
				20																				
100,0		%	Le bilan doit être égal à 100 %																					



Avec action écologique envisagée (simulation)

				Trait d'hydromorphie (mettre une X).		Si absent (par ex. fluvisols), ne pas renseigner.		Épaisseur de l'horizon Aa (horizon A enfoui) en cm.		Texture et horizons histiques (tourbe). Indiquez les codes en majuscules.															
N° du sondage pédologique	Code de habitat EUNIS niveau 3	Proportion du site représentée en %. <i>La somme des pourcentages renseignés de chaque sous-ensemble homogène doit être égale à 100.</i>	N° du sous-ensemble homogène (de 1 à 15)	Valeur du pH			Réductiques (G), début inférieur ou égal à 0,5 m de profondeur	Histiques (H)		Pour chaque texture, indiquez les codes suivants :								Pour les horizons histiques, indiquez les codes suivants :				Si des cailloux font obstacles à des sondages plus profonds qu'1,2 m indiquez "C" à la profondeur maximale du sondage			
										S pour sableuse	*SL* pour sablo-limoneuse	*LS* pour limono-sableuse	*L* pour limoneuse	*LA* pour limono-argileuse	*AL* pour argilo-limoneuse	*A* pour argileuse	*TF* pour fibrique	*TM* pour mésique	*TS* pour saprique						
										[0-10 cm]	[10-20 cm]	[20-30 cm]	[30-40 cm]	[40-50 cm]	[50-60 cm]	[60-70 cm]	[70-80 cm]	[80-90 cm]	[90-100 cm]	[100-110 cm]	[110-120 cm]				
Sous-ensembles homogènes sans sondage pédologique possible, soit les habitats où il n'est pas possible de réaliser un sondage pédologique. ATTENTION : les indicateurs associés à la pédologie ne pourront pas être calculés si > 0%.																									
Avec action écologique envisagée (simulation)	1	51,7	E2.2	1	5,5				20	0	L	L	L	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	
	2	0,4	C3.2	2	5		X		30	0	L	L	L	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	
	3	17,2	G1.A	3	5			X	15	0	L	L	L	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	
	4	2,6	F9.2	4	5		X		15	0	L	L	L	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	
	5	0,6	C3.2	5	5		X		30	0	L	L	L	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	
	6	15	F9.2	6	7			X	35	0	AL	AL	AL	AL	AL	AL	A	A	A	A	A	A	A	A	
	7	4,9	E3.4	7	7			X	10	0	AL	AL	AL	AL	AL	AL	A	A	A	A	A	A	A	A	
	8	3	E3.4	8	5,5			X	20	0	L	L	L	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	LA	
	9	3,6	G1.C	9	7		X		35	0	AL	AL	AL	AL	AL	AL	A	A	A	A	A	A	A	A	
	10	1	F9.2	10	7			X	20	0	AL	AL	AL	AL	AL	AL	A	A	A	A	A	A	A	A	
				11																					
				12																					
				13																					
				14																					
				15																					
				16																					
				17																					
				18																					
				19																					
				20																					
	100,0	%	Le bilan doit être égal à 100 %																						

Après action écologique

N° des photos réalisées sur le sondage ET sur l'habitat correspondant	Texture et horizons histiques (tourbe). Indiquez les codes en majuscules.									
	Pour chaque texture, indiquez les codes suivants :					Pour les horizons histiques, indiquez les codes suivants :				
	S pour sableuse *SL* pour sablo-limoneuse *LS* pour limono-sableuse *L* pour limoneuse *LA* pour limono-argileuse *AL* pour argilo-limoneuse *A* pour argileuse					*TF* pour fibrique *TM* pour mésique *TS* pour saprique Si des cailloux font obstacles à des sondages plus profonds qu'1,2 m indiquez "C" à la profondeur maximale du sondage				
	[10-20 cm]	[20-30 cm]	[30-40 cm]	[40-50 cm]	[50-60 cm]	[60-70 cm]	[70-80 cm]	[80-90 cm]	[90-100 cm]	[100-110 cm]
Sous-ensembles homogènes sans sondage pédologique possible, soit les habitats où il n'est pas possible de réaliser un sondage pédologique (par ex. inondations). ATTENTION : les indicateurs associés à la pédologie ne pourront pas être calculés si > 0%.										
Après action écologique										
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										
13										
14										
15										
16										
17										
18										
19										
20										
Le bilan doit être égal à 100 %										

Système de coordonnées géographiques pour localiser les sondages pédologiques

Site imp. GPS

Site de comp. GPS

Question 45* - Quelle proportion du site est occupée par un remblai ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
0,0	0,0	%	2,5	0,0	%

2.2**Les types de couverts végétaux dans le site****Question 46 - Quelle proportion du site est occupée par les couverts végétaux suivants ?**

	Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
Sans couvert végétal, couverts principalement clairsemés (par ex. habitats EUNIS niveau 1 "H Habitats continentaux sans végétation ou à végétation clairsemée") ou principalement muscinaux			%	10	8	%
Couverts principalement herbacés bas (hauteur < 1 m) cultivés ou non, majoritairement composés d'espèces non ligneuses						
Absence de pratique agricole (par ex. fauchage, pâturage) ou d'activité d'entretien renouvelant le couvert végétal			%		2	%
Présence de pratique agricole (par ex. fauchage, pâturage) ou d'activité d'entretien renouvelant le couvert végétal	97	96	%	60	60	%
Export annuel de biomasse inconnu			%			%
Couverts principalement herbacés hauts (hauteur ≥ 1 m) cultivés ou non, majoritairement composés d'espèces non ligneuses						
Absence de pratique agricole (par ex. fauchage, pâturage) ou d'activité d'entretien renouvelant le couvert végétal	3	4	%	2		%
Présence de pratique agricole (par ex. fauchage, pâturage) ou d'activité d'entretien renouvelant le couvert végétal			%		1	%
Export annuel de biomasse inconnu			%			%
Couverts principalement arbustifs surtout composés d'espèces ligneuses d'une hauteur ≥ 1 m et < 7 m			%	11	12	%
Couverts principalement arborescents (hauteur ≥ 7 m)			%	17	17	%
Somme doit être égale à 100%	100	100	%	100	100	%

Question 47 - Si des habitats FB.1, FB.2, FB.3, FB.4 sont dans le site, quel est le couvert herbacé dans ces habitats ?

	Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
Couvert herbacé < 30% en phase de croissance végétative			%			%
Couvert herbacé ≥ 30% en phase de croissance végétative			%			%
Monospécifique ou quasi-monospécifique			%			%
Ni monospécifique, ni quasi-monospécifique			%			%
Somme			%			%

Question 48 - Si des habitats G1.C, G1.D, G2.8, G2.9, G3.7, G3.F, G5.2, G5.3, G5.4, G5.5 sont dans le site, quels sont les couverts herbacé, arbustif, hygrophile, non hygrophile dans ces habitats ?

	Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
Couvert hygrophile						
herbacé			%	0,0	0,4	%
arbustif			%	0,2	0,2	%
Couvert non hygrophile						
Couvert herbacé < 30% en phase de croissance végétative						
et couvert arbustif < 30%			%			%
et couvert arbustif ≥ 30% monospécifique ou quasi-monospécifique			%			%
Couvert herbacé ≥ 30% en phase de croissance végétative monospécifique ou quasi-monospécifique						
et couvert arbustif < 30%			%			%
et couvert arbustif ≥ 30% monospécifique ou quasi-monospécifique			%			%
Couvert herbacé ≥ 30% en phase de croissance végétative ni monospécifique ni quasi-monospécifique						
et/ou couvert arbustif ≥ 30% ni monospécifique ni quasi-monospécifique			%	3,4	3,0	%
Somme			%	4	4	%

2.3**Invasions biologiques dans la zone tampon****Question 50 - Dans la zone tampon, des espèces végétales associées à des invasions biologiques sont-elles présentes ?**

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
Non	Non		Non	Non	

2.4**Le fonctionnement hydraulique du site et de sa zone tampon****Question 51* - Détectez-vous la présence de sources dans le site ou dans sa zone tampon ?**

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
Non	Non		Non	Non	

Question 52 - Quel est le linéaire total de rigoles, de fossés et de fossés profonds dans le site et dans sa zone tampon ?

	Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
Rigoles (profondeur < 0,3 m)						
Berges <u>et</u> fond végétalisés	0	0	m	38	0	m
Berges et/ou fond non végétalisés	0	0	m	0	0	m
Fossés (0,3 m ≤ profondeur < 1 m)						
Berges <u>et</u> fond végétalisés	175	0	m	152	56	m
Berges et/ou fond non végétalisés	0	0	m	0	0	m
Fossés profonds (profondeur ≥ 1 m)						
Berges <u>et</u> fond végétalisés	0	0	m	0	0	m
Berges et/ou fond non végétalisés	0	0	m	0	0	m

Question 53 - Quelle proportion du site et de sa zone tampon est drainée par des drains souterrains ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
0,0	0,0	%	0,0	0,0	%

Question 54 - Quelle proportion du site est ravinée sans végétation ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
0,0	0,0	%	0,0	0,0	%

2.5

Le système fluvial associé au site

Si le site est dans un système hydrogéomorphologique alluvial ou estuarien.

ALORS répondez aux 4 questions suivantes.

Question 55* - Le cours d'eau associé au site s'écoule-t-il complètement dans son talweg ?	Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
	Oui	Oui		Oui	Oui	

Question 56 - Quelle est la hauteur maximale du niveau à pleins bords du cours d'eau ?	Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
	> 2	> 2	m	[1,5 - 2]	[1,5 - 2]	m

Question 57* - Des ouvrages en aval du site affectent-ils le niveau d'eau dans le cours d'eau ?	Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
	Non	Non		Non	Non	

Question 58 – Quelle est la longueur des berges de cours d'eau occupées par les aménagements ou couverts végétaux suivants ? Si aucune berge n'est dans le site, passez directement à la question suivante.

	Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
Matériaux naturels (par ex. ripisylves, prairies, opération de génie civilie ancienne) avec un couvert végétal permanent et dense			km	0,090	0,090	km
Berges sans couvert végétal permanent dense (par ex. berges érodées avec le sol mis à nu, opération de génie végétal récente, cultures)			km			km
Enrochements, gabions et matelas-gabions			km			km
Matériaux artificiels (par ex. palplanches)			km			km
Somme			km	0,09	0,09	km

3

INFORMATIONS A RENSEIGNER AU BUREAU SUITE AUX PROSPECTIONS SUR LE TERRAIN

3.1

Les habitats dans le site

Question 59 - Quelle est la longueur totale des limites entre les unités d'habitats EUNIS niveau 3 dans le site ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
0,227	0,143	km	1,092	1,119	km

3.2

Les travaux, le suivi et l'accompagnement

Question 60* – Quand débiteront les travaux ?

Site imp.	1T2027	Site de comp.	4T2026
-----------	--------	---------------	--------

Question 61* – Quelles seront les modalités de suivi et leur durée ?

Site imp.	Suivi des travaux par un écologue durant toute la durée des travaux afin de veiller au respect emprises et à l'absence d'impacts supplémentaires sur les zones humides à proximité du site impacté	Site de comp.	Suivi des travaux par un écologue durant toute la durée de la mise en œuvre des actions écologiques et suivi de l'évolution de la zone humide de compensation tous les ans pendant 5 ans, puis tous les 5 ans pendant 30 ans.
-----------	--	---------------	---

Question 62* – Quelles modalités de sécurisation foncière et financière assureront la pérennité des mesures de compensation écologique sur le site de compensation ?

Acquisition foncière de la CCSM et mise en place d'une ORE avec l'exploitant actuel.
--

Question 63* – Quelles mesures d'accompagnement seront mises en œuvre ?

Nom de la mesure d'accompagnement	Commentaire sur les modalités de mise en œuvre
A2-d. Mise en place d'obligations réelles environnementales	
A3-b. Aide à la recolonisation végétale	

3.3

Commentaires généraux

Question 64* – Avez-vous un commentaire ou une information à ajouter à l'évaluation ? Si oui, faites-en part ici.

1. Après l'évaluation des sites, le respect des principes suivants est évalué avec les diagnostics de contexte

proximité géographique et
fonctionnelle édictée dans le
code de l'environnement



équivalence qualitative édictée
dans le code de
l'environnement



additionnalité aux engagements
publics et privés d'après les
lignes directrices nationales sur
la séquence ERC

Voir page 32 du guide de la méthode

Date de création du tableur V2.0 : 30/09/2023. Date de révision : néant.



Toute restitution du résultat d'une évaluation s'accompagne impérativement de l'onglet jaune (EVAL) et des 6 onglets bleus du présent tableur sous formats XLSX et PDF + les couches SIG des sites + les photos d'habitats et de profils pédologiques.



Pour une aide à l'évaluation du respect des principes de proximité géographique et fonctionnelle, d'équivalence qualitative et d'additionnalité, voir les pages 59 et 60 du guide de la méthode.

DIAGNOSTICS DE CONTEXTE



Indiquez par un "X", si vous affichez le site de compensation :

X

avec action écologique envisagée (simulation)

après action écologique (observation sur le terrain)

SITE IMPACTE AVANT IMPACT à Remilly - 1,787 ha (57 Moselle)

Date d'évaluation au bureau29/10/24
Date d'évaluation sur le terrain02/10/24

SITE DE COMP. AVEC ACTION ECOLOGIQUE ENVISAGEE à Remilly - 4,0036 ha (57 Moselle)

Date à laquelle le résultat escompté est simulé19/10/27

Appartenance à une masse d'eau de surface

FRCR417 - NIED FRANCAISE 2

FRCR417 - NIED FRANCAISE 2

La zone contributive	32 538	ha.	32 442	ha.
Surfaces cultivées	17 639,0	ha soit 54,2 %	17 578,7	ha soit 54,2 %
Surfaces enherbées	7 649,0	ha soit 23,5 %	6 257,0	ha soit 19,3 %
Surfaces construites	786,0	ha soit Part construite très importante (2,4 %).	771,0	ha soit Part construite très importante (2,4 %).
Infrastructures de transport	1 324,7	km soit 4,1 km/100ha	1 326,3	km soit 4,1 km/100ha

Année du RPG2023
Année de la BD TOPO®2022

Année du RPG2023
Année de la BD TOPO®2022

Le paysage

A Habitats marins	0,0 %	0,0 %
B Habitats côtiers	0,0 %	0,0 %
C Eaux de surface continentales	2,0 %	1,0 %
D Tourbières hautes et bas-marais	1,0 %	1,0 %
E Prairies [...]	16,0 %	35,0 %
F Landes, fourrés [...]	6,0 %	2,0 %
G Boisements, forêts [...]	16,0 %	3,0 %
H Habitats continentaux sans végétation [...]	0,0 %	0,0 %
I Habitats agricoles [...] cultivés	39,0 %	47,0 %
J Zones bâties, sites industriels [...]	20,0 %	11,0 %

Système hydrogéomorpho. du site

Alluvial.

Alluvial.

Éventuel nom du cours d'eau, de l'étendue d'eau, de la baie ou de l'estuaire associé

La Nied

La Nied

Habitats dans le site

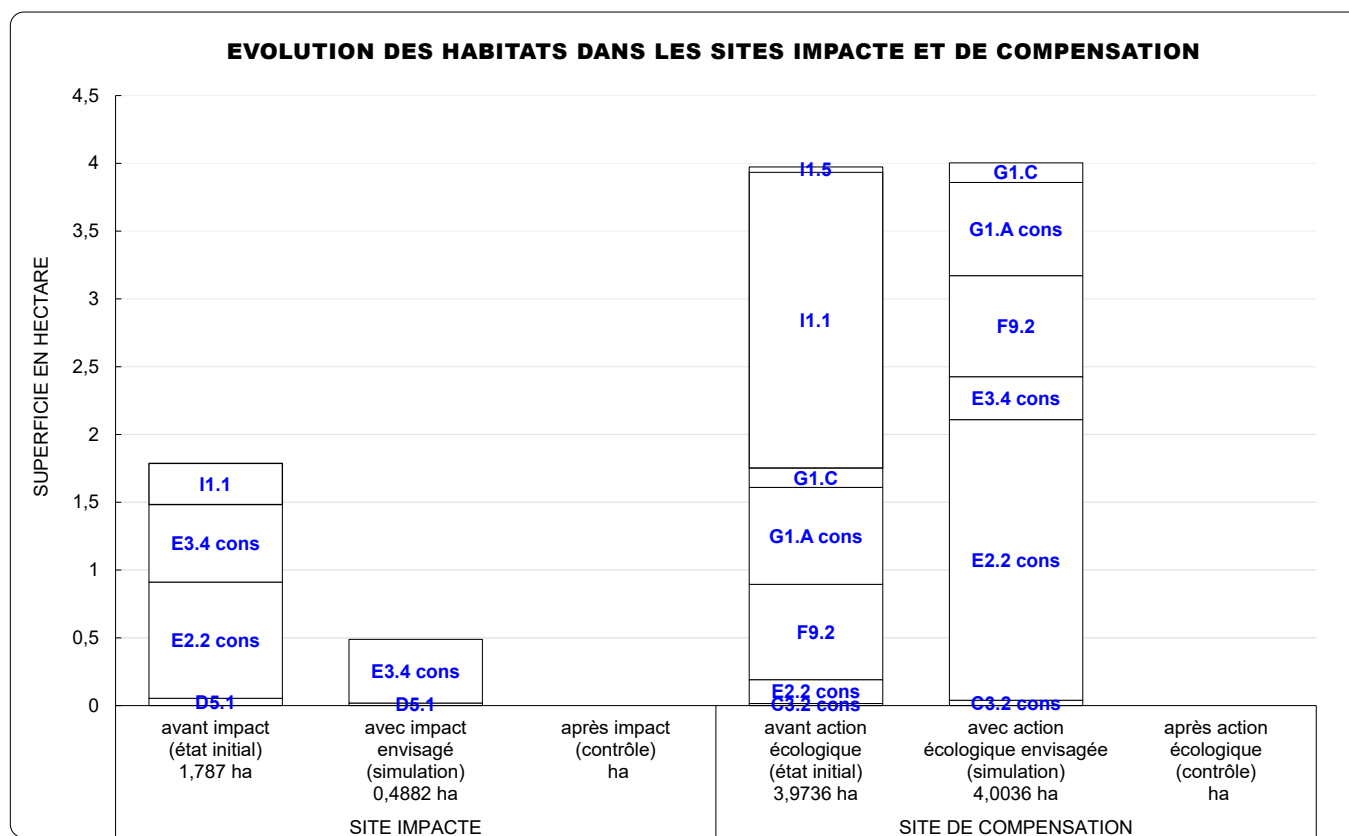
D5.1 : Roselières normalement sans eau libre (3 %) E2.2 : Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes (48 %) E3.4 : Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses (32 %) I1.1 : Monocultures intensives (17 %)

C3.2 : Roselières et formations de bordure à grands hélophytes autres que les roseaux (1 %) E2.2 : Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes (51,7 %) E3.4 : Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses (7,9 %) F9.2 : Saussaies marécageuses et fourrés des bas-marais à Salix (18,6 %) G1.A : Boisements mésotrophes et eutrophes à Quercus, Carpinus, Fraxinus, Acer, Tilia, Ulmus et boisements associés (17,2 %) G1.C : Plantations forestières très artificielles de feuillus caducifoliés (3,6 %)

Année de la BD ORTHO®2022

Année de la BD ORTHO®2022

Surf. min. carto. choisie156 m²



cons : habitat potentiellement d'intérêt communautaire ou sur la liste rouge des habitats européens - à vérifier par ex. via le Guide EUNIS de Gayet *et al.* (2018)
<http://www.patrinat.fr/fr/actualites/guide-de-determination-des-habitats-de-la-typologie-eunis-6338>

Dénomination des habitats dans le site impacté

Avant impact (état initial) D5.1 : Roselières normalement sans eau libre (3 %) E2.2 : Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes (48 %) E3.4 : Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses (32 %) I1.1 : Monocultures intensives (17 %)

Avec impact envisagé (simulation) D5.1 : Roselières normalement sans eau libre (4 %) E3.4 : Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses (96 %)

Après impact (contrôle)

Dénomination des habitats dans le site de compensation

Avant action écologique (état initial) C3.2 : Roselières et formations de bordure à grands héliophytes autres que les roseaux (0,4 %) E2.2 : Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes (4,4 %) F9.2 : Saussaies marécageuses et fourrés des bas-marais à Salix (17,7 %) G1.A : Boissements mésotrophes et eutrophes à Quercus, Carpinus, Fraxinus, Acer, Tilia, Ulmus et boissements associés (18 %) G1.C : Plantations forestières très artificielles de feuillus caducifoliés (3,6 %) I1.1 : Monocultures intensives (54,9 %) I1.5 : Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées (1 %)

Avec action écologique envisagée (simulation) C3.2 : Roselières et formations de bordure à grands héliophytes autres que les roseaux (1 %) E2.2 : Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes (51,7 %) E3.4 : Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses (7,9 %) F9.2 : Saussaies marécageuses et fourrés des bas-marais à Salix (18,6 %) G1.A : Boissements mésotrophes et eutrophes à Quercus, Carpinus, Fraxinus, Acer, Tilia, Ulmus et boissements associés (17,2 %) G1.C : Plantations forestières très artificielles de feuillus caducifoliés (3,6 %)

Après action écologique (contrôle)

OBJECTIFS DE PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU, DES ZONES HUMIDES OU DE LA BIODIVERSITÉ

Sur le territoire du site impacté

Secteur sujet aux inondations de cave par remontée de nappe et aux submersions par débordement de cours d'eau

Sur le territoire du site de compensation

Secteur sujet aux remontées de nappes, Site en limite de Natura 2000 (Directive habitats), et en limite d'Espace Naturel Sensible (ENS) Vallée de la Nied

BIODIVERSITÉ PROTÉGÉE OU MENACÉE

Dans le site impacté

Habitats naturels menacés

Aucun

Dans le site de compensation

Habitats naturels menacés

Aucun

Espèces végétales protégées ou menacées

Aucun objectif n'a été renseigné.

Espèces végétales protégées ou menacées

Aucun objectif n'a été renseigné.

Espèces animales protégées ou menacées

Aucun objectif n'a été renseigné.

Espèces animales protégées ou menacées

Triton alpestre dans les mares du site

ENGAGEMENTS DÉJÀ PRIS SUR LE SITE DE COMPENSATION

Engagements privés durant un autre projet d'aménagement ou engagements publics

Aucun engagement n'a été rapporté.

Mesures de compensation écologique autres qu'« habitats » et « fonctions »

Aucune mesure de compensation écologique n'a été rapportée.

2. Après l'évaluation des sites, le respect des principes suivants est évalué via l'interface de dimensionnement, en octroyant un ratio fonctionnel à la mesure de compensation écologique



proportionnalité
éditée dans le code de
l'environnement



faisabilité édictée dans
le code de
l'environnement



proximité temporelle édictée
dans le code de
l'environnement



efficacité édictée
dans le code de
l'environnement

Voir page 37 du guide de la méthode

Date de création du tableur V2.0 : 30/09/2023. Date de révision : néant.



Toute restitution du résultat d'une évaluation s'accompagne impérativement de l'onglet jaune (EVAL) et des 6 onglets bleus du présent tableur sous formats XLSX et PDF + les couches SIG des sites + les photos d'habitats et de profils pédologiques.



Pour une aide à l'évaluation du respect des principes de proportionnalité, de faisabilité, de proximité temporelle et d'efficacité, voir la page 60 du guide de la méthode.

INTERFACE DE DIMENSIONNEMENT DE LA MESURE DE COMPENSATION ECOLOGIQUE

Étape 1 - Définition de l'intervalle de variation du ratio fonctionnel sur le territoire



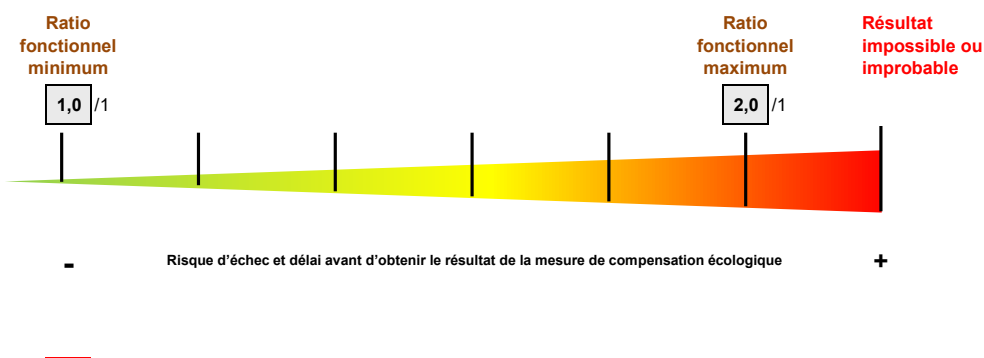
Le ratio fonctionnel diffère du ratio surfacique, il quantifie l'intensité des gains fonctionnels nécessaires pour garantir d'obtenir une équivalence fonctionnelle. Le ratio surfacique type SDAGE par exemple est à vérifier en plus de ce ratio fonctionnel.

Voir page 37 du guide de la méthode



Entrez les ratios fonctionnels minimum et maximum (cellules grises) entre lesquels variera le ratio fonctionnel attribué à la mesure de compensation écologique.

Voir page 38 du guide de la méthode



Pour information, comment a été défini l'intervalle de variation du ratio fonctionnel renseigné ci-avant ?

☐

d'après une préconisation formelle sur le territoire où est prévu l'aménagement. Cette préconisation peut être issue d'une disposition d'un SDAGE ou d'un SAGE sur un bassin versant, d'une doctrine départementale (InterMISEN, MISEN)...

Précisez alors d'où provient cette préconisation :

☒

en l'absence de préconisation formelle sur le territoire où est prévu l'aménagement, il a été déterminé par les parties prenantes en tenant compte des impacts négatifs résiduels significatifs du projet d'aménagement et des enjeux sur le territoire.

Étape 2 - Qualification de la mesure de compensation écologique d'un projet d'aménagement

Examinez la qualification automatisée de la mesure de compensation écologique réalisée avec l'interface.
Éventuellement, requalifiez la mesure et justifiez le impérativement avec des informations complémentaires (cellules grises) !



Voir pages 39-41 du guide de la méthode



Qualification de la faisabilité technique		Qualification automatisée de l'interface	Qualification <u>éventuelle</u> d'après l'observateur Répondez avec un X
Faisabilité d'après les trajectoires écologiques prévues entre habitats dans le site de compensation			
 impossible ou improbable		☐	☐
 très aléatoire	habitat sans ou quasi sans fonction vers -> C3.2 Roselières et formations de bordure à grands héliophytes autres que les roseaux sur 0,6%	☐	☐
 assez aléatoire	I1.1 Monocultures intensives vers -> E2.2 Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes sur 51,7% E2.2 Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes vers -> E3.4 Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses sur 4,9% I1.1 Monocultures intensives vers -> E3.4 Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses sur 3% I1.5 Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées vers -> F9.2 Saussaies marécageuses et fourrés des bas-marais à Salix sur 1%	☒	☐
 autres	C3.2 Roselières et formations de bordure à grands héliophytes autres que les roseaux vers -> C3.2 Roselières et formations de bordure à grands héliophytes autres que les roseaux sur 0,4% F9.2 Saussaies marécageuses et fourrés des bas-marais à Salix vers -> F9.2 Saussaies marécageuses et fourrés des bas-marais à Salix sur 2,6% G1.A Boisements mésotrophes et eutrophes à Quercus, Carpinus, Fraxinus, Acer, Tilia, Ulmus et boisements associés vers -> G1.A Boisements mésotrophes et eutrophes à Quercus, Carpinus, Fraxinus, Acer, Tilia, Ulmus et boisements associés sur 17,2% F9.2 Saussaies marécageuses et fourrés des bas-marais à Salix vers -> F9.2 Saussaies marécageuses et fourrés des bas-marais à Salix sur 15% G1.C Plantations forestières très artificielles de feuillus caducifoliés vers -> G1.C Plantations forestières très artificielles	☐	☐
Explication du résultat de la qualification automatisée des trajectoires : I1.1 --> E2.2 Habitat initial avec une artificialisation forte vers un habitat attendu beaucoup plus naturel. Habitat sans ou quasi sans fonction --> C3.2 Trajectoire depuis un habitat sans ou quasiment sans fonction. E2.2 --> E3.4 Habitat initial mésophile vers un habitat attendu avec un engorgement prolongé. I1.1 --> E3.4 Habitat initial possible dans de larges conditions hydriques (sèches à engorgées) vers un habitat attendu avec un engorgement prolongé. Habitat initial avec une artificialisation forte vers un habitat attendu beaucoup plus naturel. I1.5 --> F9.2 Habitat initial avec une artificialisation forte vers un habitat attendu beaucoup plus naturel.			
Commentaire nécessaire de l'observateur en cas de requalification : La création de la roselière ne s'établit pas sur un habitat sans fonction mais dans une mare existante non végétalisée actuellement. L'interface ne prend pas en compte les habitat de type plan d'eau (ici C1.2), toutefois ce dernier sera facilement aménageable pour accueillir une roselière. Concernant l'habitat de monoculture, l'exploitant de la parcelle a plusieurs retours d'expériences de conversion de cultures en prairies sur des parcelles proches qui ont très bien fonctionnées et repris dès la première année de mise en place.			

Faisabilité d'après les actions écologiques prévues dans le site de compensation

Qualification
automatisée de
l'interfaceQualification éventuelle
d'après l'observateur
Répondez avec un Xtrès
aléatoire☐☐assez
aléatoire

Actions écologiques d'impulsion :
Déblaiement (1%). Etrépage ou décapage (15,4%). Intervention sur drain souterrain (51,7%). Intervention sur rigole et fossé (19,9%). Irrigation (19,9%).

☒☐assez
bonne

Actions écologiques d'impulsion :
Régilage ou nivelage (1%). Remodelage (3%). Remodelage de berge (0,6%). Ensemencement (51,7%). Libre évolution (17,2%). Plantation d'arbustes et d'arbres (1%). Transplantation (0,6%).

☐☐

bonne

Actions écologiques d'impulsion :
Préparation du sol (51,7%). Débroussaillage (6,2%). Ouverture d'habitat forestier (15%).

Actions écologiques d'exploitation-entretien :
Débroussaillage (6,2%). Fauchage (1%). Fauche sans export (59,6%). Gestion en futaie (17,2%). Non intervention (16%). Pâturage raisonné et extensif (56,6%).

☐☐

Les pourcentages indiquent la proportion du site par action écologique énumérée. Plus l'emprise du site est occupée par des actions écologiques avec une faisabilité aléatoire, moins la faisabilité du génie écologique est satisfaisante. Si besoin, consultez l'onglet EVAL et la réponse à la question 27 pour connaître la combinaison d'actions écologiques par trajectoire écologique.

Commentaire nécessaire de l'observateur en cas de requalification :

D'après les retours d'expériences toutes les actions écologiques préconisées sont plutôt efficaces. En outre elles interviennent pour la plupart sur des milieux humides déjà existants et ne changera pas ou peu la destination des habitats.

Faisabilité d'après le niveau de dégradation du site de compensation en état initial



très dégradé

Qualification
automatisée de
l'interfaceQualification éventuelle
d'après l'observateur
Répondez avec un X

dégradé

Part du site remblayé importante (2,5%)

peu ou pas
dégradé

Emprise d'hab. nat. assez forte. Densité de fossés très réduite (38 m/ha). Absence de fossés profonds. Site et zone tampon très peu ou pas drainés (0 %). Absence de ravinement. Pas d'espèces végétales associées à des invasions biologiques ou leur emprise est très réduite.

Commentaire nécessaire de l'observateur en cas de requalification :

Faisabilité d'après la superficie du site de compensation*



très petit



assez petit

Superficie du site comprise entre [0,5-2 ha[



assez grand

* ou la superficie moyenne des entités constituant un seul site

Commentaire nécessaire de l'observateur en cas de requalification :

Conclusion sur la faisabilité technique ►



Peu probable



Qualification du délai (proximité temporelle)		Qualification automatisée de l'interface	Qualification éventuelle d'après l'observateur <i>Répondez avec un X</i>
Délai d'après les trajectoires écologiques prévues entre habitats dans le site de compensation			
 extrêmement long		☐	☐
 très long		☐	☐
 long	I1.5 Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées vers -> F9.2 Saussaies marécageuses et fourrés des bas-marais à Salix sur 1%	☐	☐
 rapide	I1.1 Monocultures intensives vers -> E2.2 Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes sur 51,7% C3.2 Roselières et formations de bordure à grands héliophytes autres que les roseaux sur 0,4% F9.2 Saussaies marécageuses et fourrés des bas-marais à Salix vers -> F9.2 Saussaies marécageuses et fourrés des bas-marais à Salix sur 2,6% G1.A Boisements mésotrophes et eutrophes à Quercus, Carpinus, Fraxinus, Acer, Tilia, Ulmus et boisements associés vers -> G1.A Boisements mésotrophes et eutrophes à Quercus, Carpinus, Fraxinus, Acer, Tilia, Ulmus et boisements associés sur 17,2%	☒	☐
Commentaire nécessaire de l'observateur en cas de requalification :			
Délai d'après l'étage altitudinal			
 alpin ou nival		☐	☐
 subalpin		☐	☐
 collinéen ou montagnard	Action écologique sur l'étage collinéen ou montagnard.	☒	☐
Commentaire nécessaire de l'observateur en cas de requalification :			
Conclusion sur le délai ►		 Rapide	

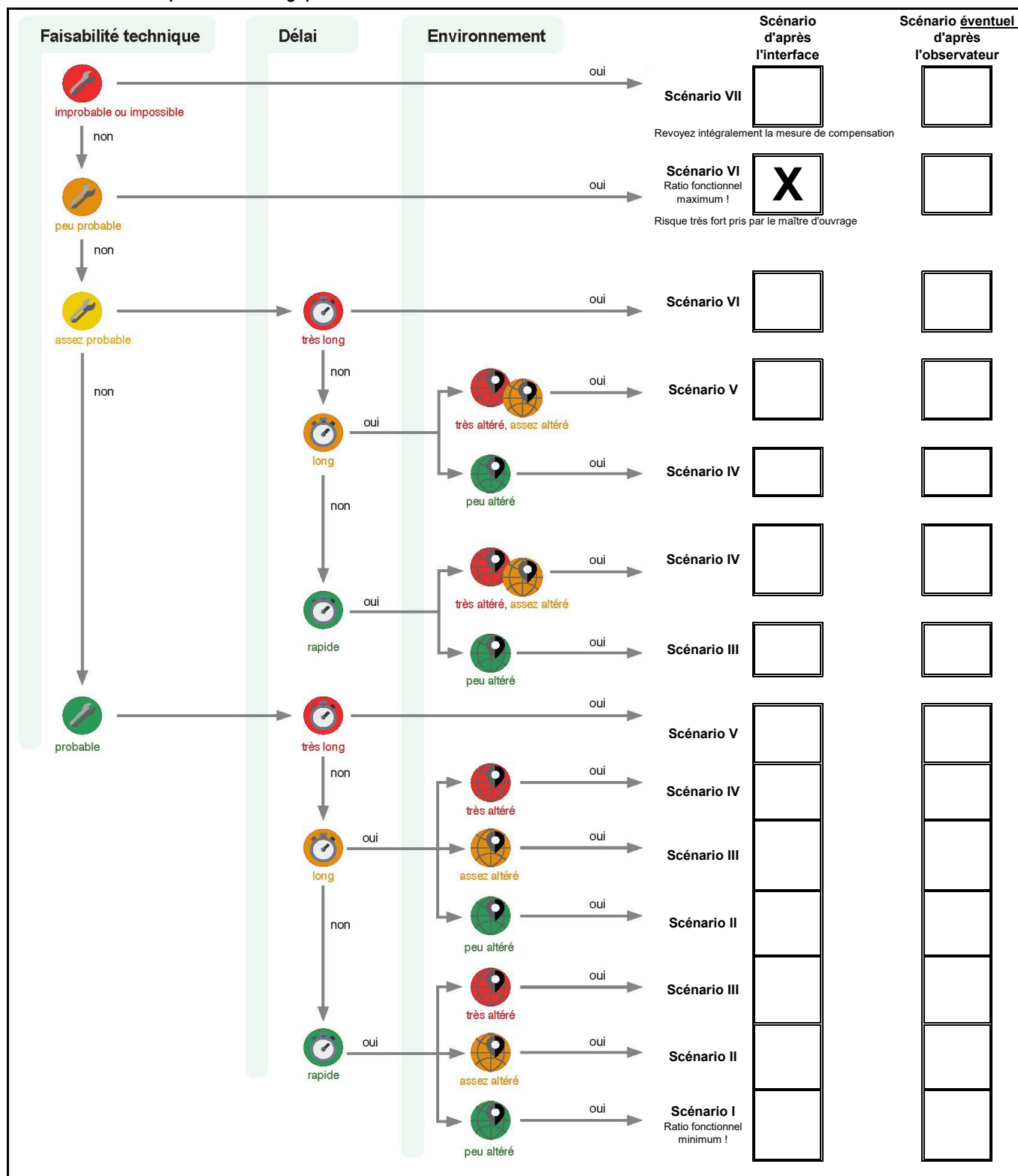
Qualification de l'environnement du site		Qualification automatisée de l'interface	Qualification <u>éventuelle</u> d'après l'observateur <i>Répondez avec un X</i>
  très altéré	Part construite très importante (2,4 %).		
 assez altéré	Densité d'infrastructures de transport importante (4,1 km/100ha). Anthropisation importante (cultures et urbanisations). Densité de petites infrast. de transp. très importante (5,2 km/100ha).		
 peu altéré	Part cultivée assez importante (54,2 %). Part enherbée très réduite (19,3 %). Densité de grandes infrast. de transp. assez importante (0,4 km/100ha).		
Commentaire nécessaire de l'observateur en cas de requalification :			

Étape 3 – Ratio fonctionnel attribué au projet d'aménagement

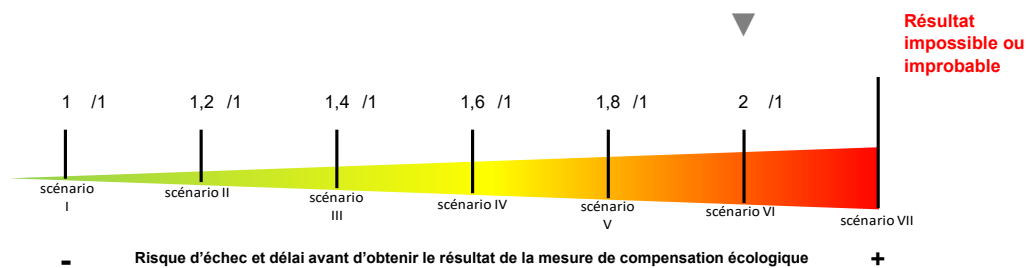


Lisez le résultat de l'évaluation de la mesure de compensation écologique puis le ratio fonctionnel octroyé qui en résulte

Scénario de compensation écologique identifié à l'issue de l'interface



Attribution d'un ratio fonctionnel à l'issue de l'interface



Légende des icônes qui apparaissent sur l'intervalle ci-dessus



ratio fonctionnel issu de l'interface



ratio fonctionnel issu de la qualification par les parties prenantes

Ratio fonctionnel octroyé : 2 / 1



L'équivalence fonctionnelle est évaluée avec le ratio fonctionnel octroyé avec l'interface (▼), sauf si les parties prenantes ont requalifié la mesure de compensation écologique (▼) d'après un argumentaire technique crédible. Vérifiez alors cet argumentaire avec les commentaires fournis ci-dessus !

**L'interface ne pénalise pas la mise en œuvre de mesures de compensation écologique ambitieuses !**

Le résultat automatisé de l'interface souligne d'abord des points de vigilance pour identifier les programmes d'actions écologiques dont le risque d'échec peut être significatif et/ou avec des résultats escomptés longs à obtenir.

L'éventuelle requalification par les parties prenantes permet ensuite de tenir compte des modalités techniques de mise en œuvre des actions écologiques spécifiques à un projet d'aménagement (par ex. détails techniques pour réaliser au mieux une action écologique). Fournir des informations factuelles, techniques, vérifiables, robustes... et spécifiques au programme d'actions écologiques concerné est donc la condition *sine qua non* à une éventuelle requalification pertinente de la mesure de compensation écologique par les parties prenantes.

Voir pages 41-43 du guide de la méthode

Un ratio fonctionnel supérieur à 1/1 n'implique pas nécessairement de viser des gains nettement supérieurs aux pertes. Le respecter implique de fournir des garanties que les gains seraient bien au moins égaux aux pertes étant donné le risque d'échec de la mesure de compensation écologique et le délai avant d'obtenir les gains de la mesure de compensation écologique.

3. Après l'évaluation des sites et l'octroi d'un ratio fonctionnel, le respect des principes suivants est évalué avec les bilans fonctionnels

équivalence fonctionnelle
quantitative édictée dans le
code de l'environnement



efficacité édictée dans
le code de
l'environnement



plus value écologique édictée
dans le code de
l'environnement

Voir page 44 du guide de la méthode

Date de création du tableur V2.0 : 30/09/2023. Date de révision : néant.



Toute restitution du résultat d'une évaluation s'accompagne impérativement de l'onglet jaune (EVAL) et des 6 onglets bleus du présent tableur sous formats XLSX et PDF + les couches SIG des sites + les photos d'habitats et de profils pédologiques.



Pour une aide à l'évaluation du respect des principes d'équivalence fonctionnelle quantitative, d'efficacité et de plus-value écologique, voir les pages 61 à 64 du guide de la méthode.



L'équivalence des fonctions est évaluée indicateur par indicateur. Une étude ne peut pas se prévaloir d'utiliser la méthode avec rigueur si elle recourt à des sommes entre indicateurs ou des pondérations !

Voir page 53 du guide de la méthode

BILAN GLOBAL DE L'EQUIVALENCE FONCTIONNELLE SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT

Indiquez par un "X", si vous affichez le bilan de :



la simulation des pertes et des gains escomptés



l'observation des pertes et des gains obtenus

le site impacté avec impact envisagé + le site de compensation avec action écologique envisagée

le site impacté après impact + le site de compensation après action écologique

Ratio fonctionnel octroyé ➡ 2,0 /1

Le ratio fonctionnel automatisé issu de l'interface est de 2/1
(sans requalification contradictoire de la mesure de compensation écologique par les parties prenantes).

Nombre d'indicateurs renseignés dans les 2 sites	SITE IMPACTE avec impacté envisagé Nombre d'indicateurs avec une perte fonctionnelle envisagée	SITE DE COMPENSATION avec action écologique envisagée Nombre d'indicateurs avec un gain fonctionnel envisagé	EQUIVALENCE FONCTIONNELLE envisagée Nombre d'indicateurs avec un gain ≥ la perte × le ratio fonctionnel
--	--	--	---

FONCTION HYDROLOGIQUE

Atténuation du débit de crue*	9	8	7	1
Ralentissement des ruissellements	4	4	4	0
Recharge des nappes	6	6	5	0
Rétention des sédiments	8	8	7	2
Soutien au débit d'étiage**	8	Non évaluée dans cet HGM	Non évaluée dans cet HGM	1

FONCTION BIOGEOCHIMIQUE

Dénitrification des nitrates	11	11	10	2
Assimilation végétale de l'azote	9	9	9	2
Adsorption et précipitation du phosphore	8	8	8	1
Assimilation végétale des orthophosphates	9	9	9	1
Séquestration du carbone	6	3	3	1

FONCTION D'ACCOMPLISSEMENT DU CYCLE BIOLOGIQUE DES ESPECES

Support des habitats	6	6	5	3
Connexion des habitats	1	1	1	1

BILAN	28	26	23	6
--------------	----	----	----	---

* : évaluée qu'en système alluvial, riverain d'étendue d'eau, estuarien, péri-lagunaire, panne dunaire et/ou côtier.
** : évaluée qu'en système de plateau, source et suintement et dépression.

BILAN DE L'EQUIVALENCE FONCTIONNELLE SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT PAR INDICATEUR

Nom de l'indicateur	Paramètre mesuré	Sous-fonctions associées										SITE IMPACTÉ avec impacté envisagée ?	SITE DE COMPENSATION avec action écologique envisagée ?	EQUIVALENCE FONCTIONNELLE ?
		Atténuation du débit de crue ^{**}	Ralentissement des ruissellements	Recharge des nappes	Rétention des sédiments	Soutien au débit d'étiage ^{**}	Dénitrification	Assimilation végétale de l'azote	Adsorption et précipitation du phosphore	Assimilation végétale des orthophosphates	Séquestration du carbone	Support des habitats	Connexion des habitats	
														Gain ≥ la perte × le ratio fonctionnel ?
Les rectangles bleus, rouges ou verts indiquent les sous-fonctions renseignées par l'indicateur.														
Le couvert végétal														
Végétalisation du site	Couvert végétal permanent													OUI
Assimilation N et P	Type de couvert végétal													OUI (2,2 fois la perte)
Séquestration C	Type de couvert végétal													OUI (0,1 fois la perte)
Surface terrière carbone	Aire de section des arbres													OUI (0,1 fois la perte)
Surface terrière étiage	Aire de section des arbres													OUI (0,1 fois la perte)
Rugosité du couvert végétal	Type de couvert végétal													OUI (0 fois la perte)
Les systèmes de drainage														
Rareté des rigoles	Rigoles													OUI (0,2 fois la perte)
Rareté des fossés	Fossés													OUI (0,6 fois la perte)
Rareté des fossés profonds	Fossés profonds													OUI (0 fois la perte)
Rareté des drains souterrains	Drains souterrains													OUI (0 fois la perte)
L'érosion														
Rareté du ravinement	Ravines													OUI (0 fois la perte)
Végétalisation des berges	Couvert végétal permanent rivulaire													OUI (0 fois la perte)
Le sol														
pH neutre	pH													OUI (0 fois la perte)
pH acide-alcalin	pH													OUI (0 fois la perte)
Matière organique incorporée en surface	Épisolum humifère													OUI (8,1 fois la perte)
Matière organique enfouie	Horizon humifère enfoui													OUI (8,1 fois la perte)
Tourbe en surface	Horizons histiques													OUI (8,1 fois la perte)
Tourbe enfouie	Horizons histiques enfouis													OUI (8,1 fois la perte)
Texture en surface 1	Texture entre 0 et 30 cm													OUI (0 fois la perte)
Texture en surface 2	Texture entre 0 et 30 cm													OUI (0 fois la perte)
Texture en profondeur	Texture entre 30 et 120 cm													OUI (0,3 fois la perte)
Conductivité hydraulique en surface	Texture et horizons histiques entre 0 et 30 cm													OUI (0 fois la perte)
Conductivité hydraulique en profondeur	Texture et horizons histiques entre 30 et 120 cm													OUI (0 fois la perte)
Engorgement permanent	Traits d'hydromorphie													OUI (0 fois la perte)
Engorgement temporaire	Traits d'hydromorphie													OUI (0 fois la perte)
Les habitats														
Richesse en habitats	Habitats EUNIS niveau 3													OUI (4,4 fois la perte)
Équipartition des habitats	Habitats EUNIS niveau 3													OUI (1,8 fois la perte)
Habitats hygrophiles	Habitats EUNIS niveau 3													OUI (2,9 fois la perte)
Habitats non hygrophiles	Habitats EUNIS niveau 3													OUI (2,2 fois la perte)
Habitats halophiles	Habitats EUNIS niveau 3													OUI (2,2 fois la perte)
Habitats non halophiles	Habitats EUNIS niveau 3													OUI (2,2 fois la perte)
Rareté de l'anthropisation de l'habitat	Habitats EUNIS niveau 3													OUI (1,6 fois la perte)
Rareté des invasions biologiques végétales	Espèces végétales invasives													OUI (1,6 fois la perte)
Rareté de la fragmentation	Habitats EUNIS niveau 3													OUI (1,6 fois la perte)
Similarité avec le paysage	Habitats EUNIS niveau 1													OUI (5,8 fois la perte)

* : évaluée qu'en système alluvial, nivalin d'étendue d'eau, estuarien, péri-lagunaire, panne dunaire et/ou côtier.

** : évaluée qu'en système de plateau, source et suintement et dépression.

BILAN DE L'EQUIVALENCE FONCTIONNELLE SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT PAR FONCTION

SITE IMPACTE avec impacté envisagé	SITE DE COMPENSATION avec action écologique envisagée	EQUIVALENCE FONCTIONNELLE ?
Présence de perte fonctionnelle envisagée ?	Présence de gain fonctionnel envisagée ?	Gain >= la perte x le ratio fonctionnel ?

FONCTION HYDROLOGIQUE

Atténuation du débit de crue*

Rugosité du couvert végétal	OUI	OUI (0 fois la perte)	non
Rareté des rigoles	OUI	OUI (0,2 fois la perte)	non
Rareté des fossés	OUI	OUI (0,6 fois la perte)	non
Rareté des fossés profonds	OUI	OUI (0 fois la perte)	non
Rareté des drains souterrains	OUI	OUI (0 fois la perte)	non
Matière organique incorporée en surface	OUI	OUI (8,1 fois la perte)	OUI
Matière organique enfouie	non	non	non
Conductivité hydraulique en surface	OUI	OUI (0 fois la perte)	non
Conductivité hydraulique en profondeur	OUI	non	non

* : évaluée qu'en système alluvial, riverain d'étendue d'eau, estuarien, péri-lagunaire, panne dunaire et/ou côtier.

Ralentissement des ruissellements

Rugosité du couvert végétal	OUI	OUI (0 fois la perte)	non
Rareté des rigoles	OUI	OUI (0,2 fois la perte)	non
Rareté des fossés	OUI	OUI (0,6 fois la perte)	non
Rareté des fossés profonds	OUI	OUI (0 fois la perte)	non

Recharge des nappes

Rareté des rigoles	OUI	OUI (0,2 fois la perte)	non
Rareté des fossés	OUI	OUI (0,6 fois la perte)	non
Rareté des fossés profonds	OUI	OUI (0 fois la perte)	non
Rareté des drains souterrains	OUI	OUI (0 fois la perte)	non
Conductivité hydraulique en surface	OUI	OUI (0 fois la perte)	non
Conductivité hydraulique en profondeur	OUI	non	non

Rétention des sédiments

Végétalisation du site	OUI	OUI (2,2 fois la perte)	OUI
Rugosité du couvert végétal	OUI	OUI (0 fois la perte)	non
Rareté des rigoles	OUI	OUI (0,2 fois la perte)	non
Rareté des fossés	OUI	OUI (0,6 fois la perte)	non
Rareté des fossés profonds	OUI	OUI (0 fois la perte)	non
Rareté du ravinement	OUI	OUI (0 fois la perte)	non
Végétalisation des berges	non renseigné	non	non renseigné
Matière organique incorporée en surface	OUI	OUI (8,1 fois la perte)	OUI
Texture en surface 1	OUI	OUI (0 fois la perte)	non
Habitats non halophiles	non renseigné	non renseigné	non renseigné

Soutien au débit d'étiage**

Surface terrière étiage	non renseigné	non renseigné	non renseigné
Rareté des rigoles	OUI	OUI (0,2 fois la perte)	non
Rareté des fossés	OUI	OUI (0,6 fois la perte)	non
Rareté des fossés profonds	OUI	OUI (0 fois la perte)	non
Rareté des drains souterrains	OUI	OUI (0 fois la perte)	non
Matière organique incorporée en surface	OUI	OUI (8,1 fois la perte)	OUI
Matière organique enfouie	non	non	non
Conductivité hydraulique en surface	OUI	OUI (0 fois la perte)	non
Conductivité hydraulique en profondeur	OUI	non	non

** : évaluée qu'en système de plateau, source et suintement et dépression.

	SITE IMPACTE avec impacté envisagé	SITE DE COMPENSATION avec action écologique envisagée	EQUIVALENCE FONCTIONNELLE ?
	Présence de perte fonctionnelle envisagée ?	Présence de gain fonctionnel envisagée ?	Gain >= la perte x le ratio fonctionnel ?
FUNCTION BIOGEOCHIMIQUE			
Dénitrification			
Végétalisation du site	OUI	OUI (2,2 fois la perte)	OUI
Rugosité du couvert végétal	OUI	OUI (0 fois la perte)	non
Rareté des rigoles	OUI	OUI (0,2 fois la perte)	non
Rareté des fossés	OUI	OUI (0,6 fois la perte)	non
Rareté des fossés profonds	OUI	OUI (0 fois la perte)	non
Rareté des drains souterrains	OUI	OUI (0 fois la perte)	non
Rareté du ravinement	OUI	OUI (0 fois la perte)	non
Végétalisation des berges	non renseigné	non	non renseigné
Matière organique incorporée en surface	OUI	OUI (8,1 fois la perte)	OUI
Matière organique enfouie	non	non	non
Texture en surface 2	OUI	OUI (0 fois la perte)	non
Texture en profondeur	OUI	OUI (0,3 fois la perte)	non
Engorgement temporaire	OUI	non renseigné	non renseigné
Assimilation végétale de l'azote			
Végétalisation du site	OUI	OUI (2,2 fois la perte)	OUI
Assimilation N et P	OUI	OUI (0,1 fois la perte)	non
Rugosité du couvert végétal	OUI	OUI (0 fois la perte)	non
Rareté des rigoles	OUI	OUI (0,2 fois la perte)	non
Rareté des fossés	OUI	OUI (0,6 fois la perte)	non
Rareté des fossés profonds	OUI	OUI (0 fois la perte)	non
Rareté des drains souterrains	OUI	OUI (0 fois la perte)	non
Rareté du ravinement	OUI	OUI (0 fois la perte)	non
Végétalisation des berges	non renseigné	non	non renseigné
Matière organique incorporée en surface	OUI	OUI (8,1 fois la perte)	OUI
Habitats non halophiles	non renseigné	non renseigné	non renseigné
Adsorption et précipitation du phosphore			
Végétalisation du site	OUI	OUI (2,2 fois la perte)	OUI
Rugosité du couvert végétal	OUI	OUI (0 fois la perte)	non
Rareté des rigoles	OUI	OUI (0,2 fois la perte)	non
Rareté des fossés	OUI	OUI (0,6 fois la perte)	non
Rareté des fossés profonds	OUI	OUI (0 fois la perte)	non
Rareté des drains souterrains	OUI	OUI (0 fois la perte)	non
Rareté du ravinement	OUI	OUI (0 fois la perte)	non
Végétalisation des berges	non renseigné	non	non renseigné
pH acide-alcalin	OUI	OUI (0 fois la perte)	non
Assimilation végétale des orthophosphates			
Végétalisation du site	OUI	OUI (2,2 fois la perte)	OUI
Assimilation N et P	OUI	OUI (0,1 fois la perte)	non
Rugosité du couvert végétal	OUI	OUI (0 fois la perte)	non
Rareté des rigoles	OUI	OUI (0,2 fois la perte)	non
Rareté des fossés	OUI	OUI (0,6 fois la perte)	non
Rareté des fossés profonds	OUI	OUI (0 fois la perte)	non
Rareté des drains souterrains	OUI	OUI (0 fois la perte)	non
Rareté du ravinement	OUI	OUI (0 fois la perte)	non
Végétalisation des berges	non renseigné	non	non renseigné
pH neutre	OUI	OUI (0 fois la perte)	non
Séquestration du carbone			
Séquestration C	OUI	OUI (0,1 fois la perte)	non
Surface terre carbone	non	OUI	non
Matière organique incorporée en surface	OUI	OUI (8,1 fois la perte)	OUI
Matière organique enfouie	non	non	non
Tourbe en surface	non	non	non
Tourbe enfouie	non	non	non
Engorgement permanent	OUI	non renseigné	non renseigné

	SITE IMPACTE avec impacté envisagé	SITE DE COMPENSATION avec action écologique envisagée	EQUIVALENCE FONCTIONNELLE ?
	Présence de perte fonctionnelle envisagée ?	Présence de gain fonctionnel envisagée ?	Gain >= la perte x le ratio fonctionnel ?
FONCTION D'ACCOMPLISSEMENT DU CYCLE BIOLOGIQUE DES ESPECES			
Support des habitats			
Richesse en habitats	OUI	OUI (4,4 fois la perte)	OUI
Équipartition des habitats	OUI	OUI (1,8 fois la perte)	non
Habitats hygrophiles	OUI	OUI (2,9 fois la perte)	OUI
Habitats non hygrophiles	OUI	OUI (2,2 fois la perte)	OUI
Habitats halophiles	non renseigné	non renseigné	non renseigné
Habitats non halophiles	non renseigné	non renseigné	non renseigné
Rareté de l'anthropisation de l'habitat	OUI	OUI (1,6 fois la perte)	non
Rareté des invasions biologiques végétales	non renseigné	non renseigné	non renseigné
Rareté de la fragmentation	OUI	non	non
Connexion des habitats			
Similarité avec le paysage	OUI	OUI (5,8 fois la perte)	OUI

4. Après l'évaluation des sites et l'octroi d'un ratio fonctionnel, il est possible de comprendre dans le détail le bilan fonctionnel avec les indicateurs détaillés

Date de création du tableau V2.0 : 30/09/2023. Date de révision : néant.



Toute restitution du résultat d'une évaluation s'accompagne impérativement de l'onglet jaune (EVAL) et des 6 onglets bleus du présent tableau sous formats XLSX et PDF + les couches SIG des sites + les photos d'habitats et de profils pédologiques.

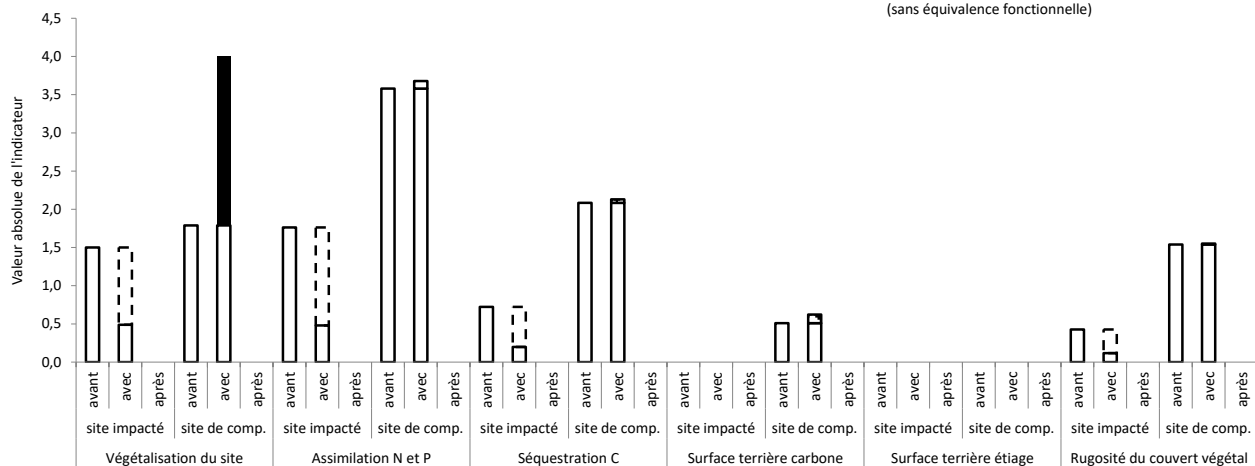
REPRESENTATION DE L'EQUIVALENCE FONCTIONNELLE PAR INDICATEUR

Ratio fonctionnel octroyé ➡ 2,0 /1

Le ratio fonctionnel automatisé issu de l'interface est de 2/1
(sans requalification contradictoire de la mesure de compensation écologique par les parties prenantes).

Les indicateurs sur le couvert végétal

■ Déclin fonctionnel
■ Equivalence fonctionnelle
■ Gain fonctionnel (sans équivalence fonctionnelle)
▬ Perte fonctionnelle



Valeur absolue des indicateurs = valeur relative de l'indicateur [0-1] × la superficie du site en ha.

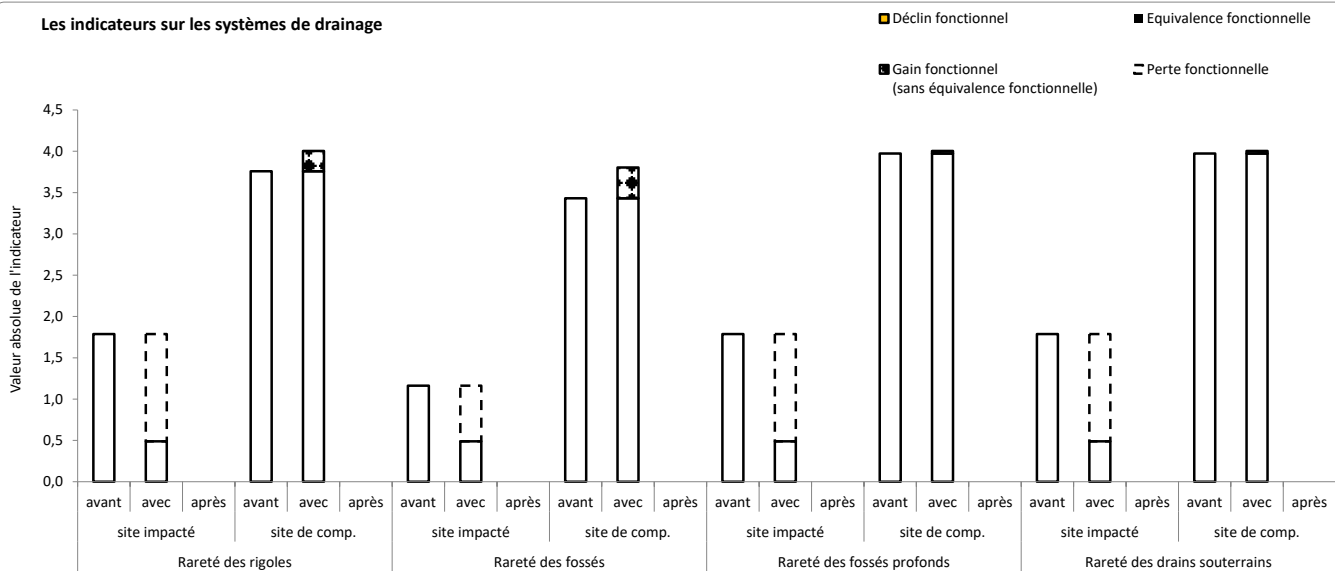
Sur le site impacté : la **perte fonctionnelle** indique une baisse de l'intensité de la fonction après l'impact.

Sur le site de compensation : le **gain fonctionnel** indique une hausse de l'intensité de la fonction après l'action écologique.

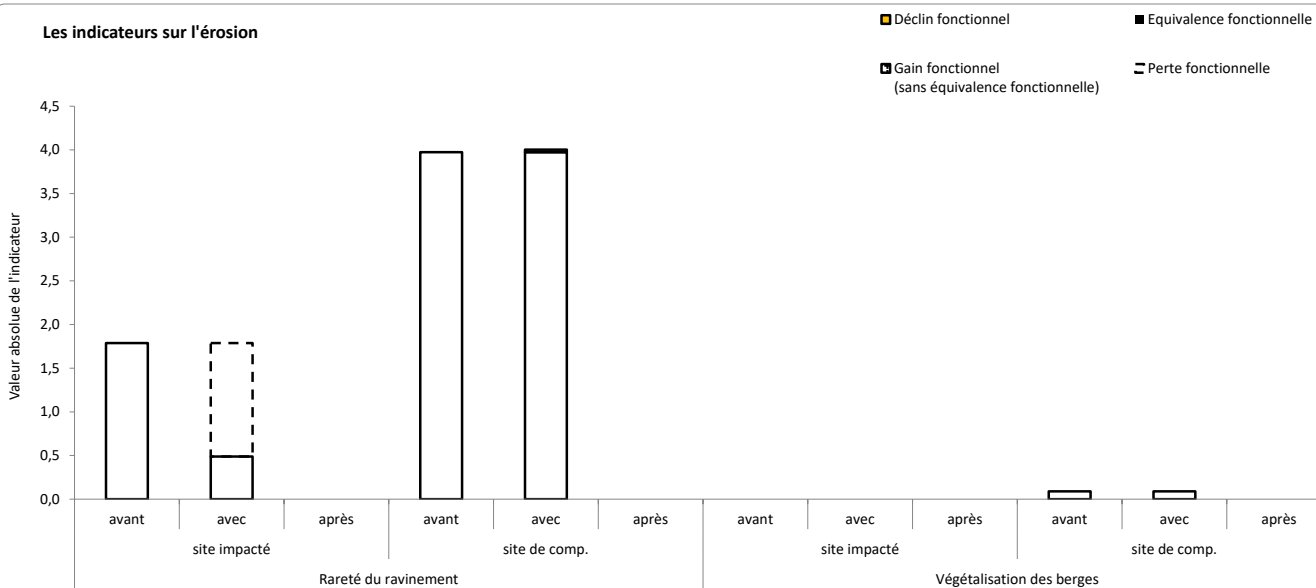
Il y a alors **équivalence fonctionnelle** si le gain fonctionnel ≥ ratio fonctionnel × la perte fonctionnelle sur le site impacté.

Le **déclin fonctionnel** indique une baisse de l'intensité de la fonction après l'action écologique.

Les indicateurs sur les systèmes de drainage

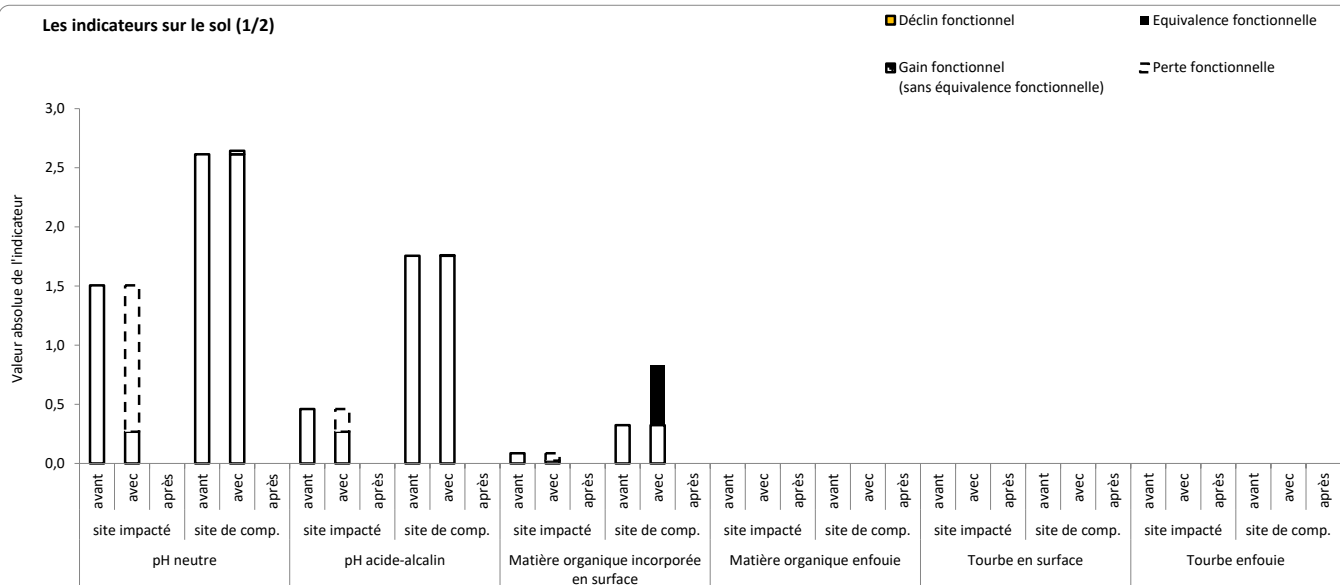


Les indicateurs sur l'érosion

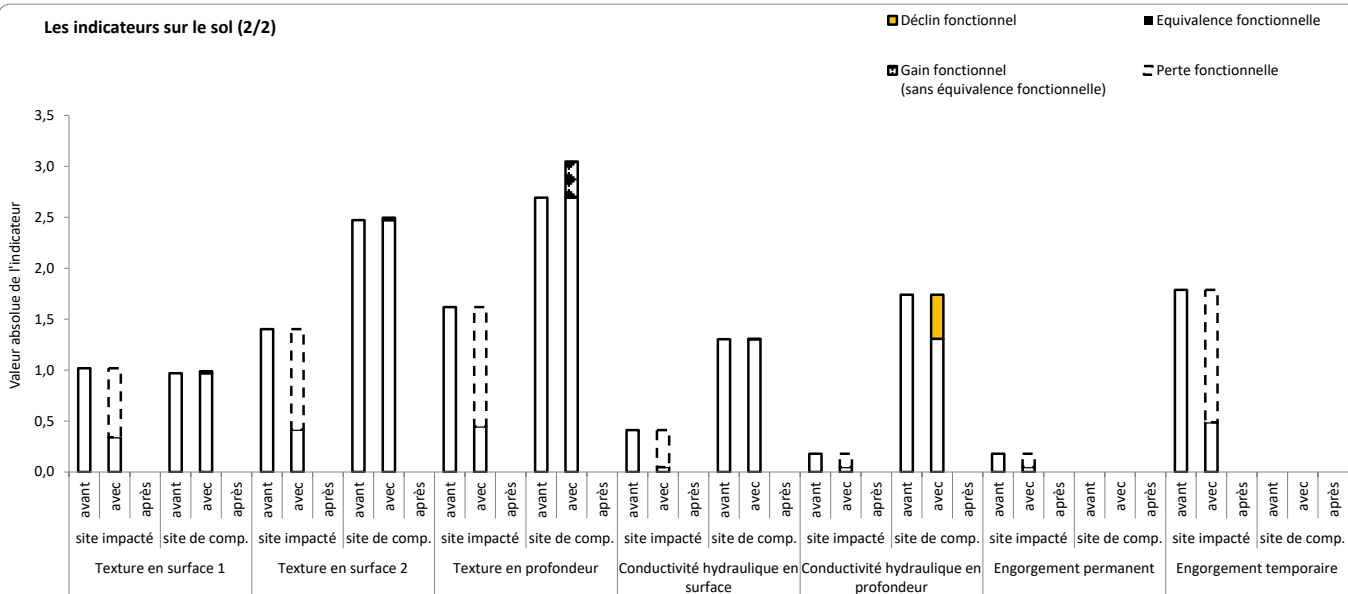


Note : la valeur absolue de l'indicateur "végétalisation des berges" est obtenue en multipliant sa valeur relative [0-1] par le linéaire de berges dans le site en km.

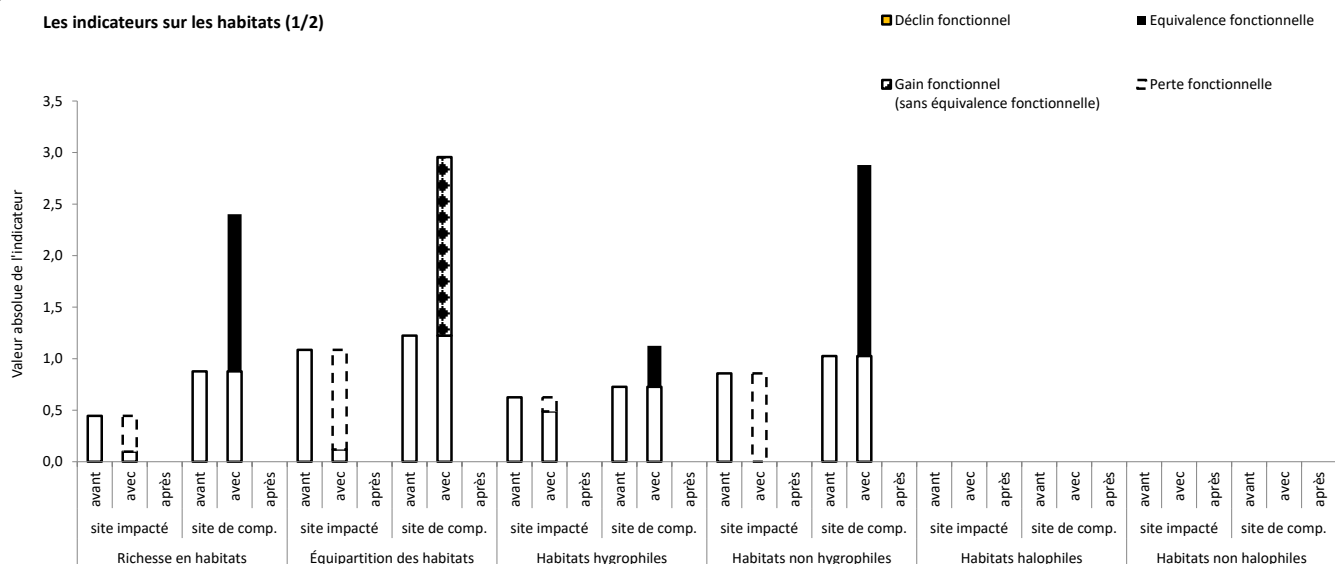
Les indicateurs sur le sol (1/2)



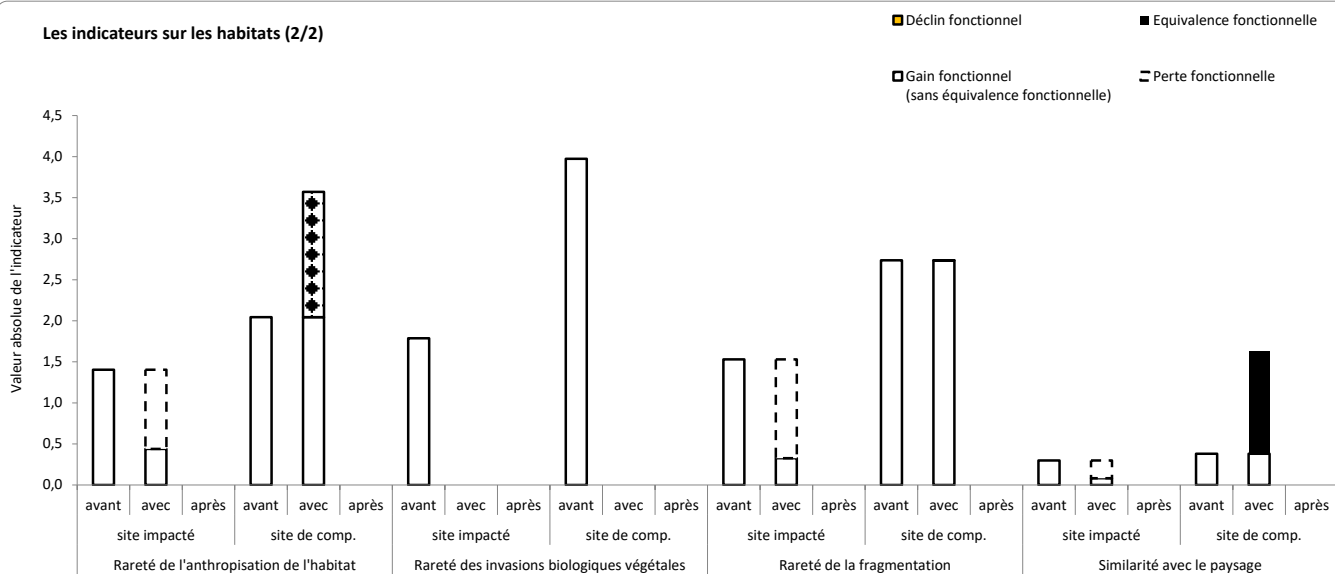
Les indicateurs sur le sol (2/2)



Les indicateurs sur les habitats (1/2)



Les indicateurs sur les habitats (2/2)



4. Après l'évaluation des sites et l'octroi d'un ratio fonctionnel, il est possible de comprendre dans le détail le bilan fonctionnel avec les indicateurs détaillés

Date de création du tableau V2.0 : 30/09/2023. Date de révision : néant.



Toute restitution du résultat d'une évaluation s'accompagne impérativement de l'onglet jaune (EVAL) et des 6 onglets bleus du présent tableau sous formats XLSX et PDF + les couches SIG des sites + les photos d'habitats et de profils pédologiques.

TABLEAU DE BORD DE LA VALEUR DES INDICATEURS DANS LE SITE



Indiquez par un "X", si vous affichez les indicateurs :



dans le site impacté



dans le site de compensation

Propriétés de l'indicateur		Sous-fonctions associées												Dans le site impacté			
Nom de l'indicateur	N° de question	- + Valeur faible de l'indicateur Valeur élevée de l'indicateur	Atténuation du débit de crue*	Ralentissement des ruissellements	Recharge des nappes	Rétention des sédiments	Soutien au débit d'étiage**	Dénitrification des nitrates	Assimilation végétale de l'azote	Adsorption, précipitation du phosphore	Assimilation végétale des orthophosphates	Séquestration du carbone	Support des habitats	Connexion des habitats	Valeur de l'indicateur [0-1]	Commentaire	
Le couvert végétal																	
Végétalisation du site	34	Un couvert végétal permanent capte, stabilise les sédiments et réduit le lessivage des nutriments.													Avant impact		Couvert vég. permanent très important (84 %).
															Avec impact envisagé		Couvert vég. permanent très important (100 %).
															Après impact		
Assimilation N et P	46	Les couverts herbacés avec des pratiques agricoles, arbustifs ou arborés assimilent plus de nutriments que les couverts clairsemés, muscinaux ou herbacés sans pratique agricole.												Avant impact		Couvert surtout herbacé avec export de biomasse et/ou	
														Avec impact envisagé		Couvert surtout herbacé avec export de biomasse et/ou	
														Après impact			
Séquestration C	46	Un couvert ligneux et une biomasse végétale importante stockent plus de carbone. Les pratiques agricoles stimulent cette fonction dans un couvert herbacé.											Avant impact		Couverts intermédiaires.		
													Avec impact envisagé		Couverts intermédiaires.		
													Après impact				
Surface terrière carbone	49	Une surface de section des arbres (m²/ha) importante indique une meilleure séquestration du carbone.												Avant impact		Surface de section des arbres très faible.	
														Avec impact envisagé		Surface de section des arbres très faible.	
														Après impact			
Surface terrière étiage	49	Une surface de section des arbres (m²/ha) faible en plateau, source et suintement et dépression limite l'évapotranspiration, ce qui favorise le soutien du débit d'étiage en aval.												Avant impact		Non renseigné. Site ni en plateau, dépression ou source	
														Avec impact envisagé		Non renseigné. Site ni en plateau, dépression ou source	
														Après impact			
Rugosité du couvert végétal	46	Un couvert arboré ralentit plus les écoulements, retient plus de sédiments et de nutriments que les couverts arbustifs ; herbacés, clairsemés ou les zones à nu. spécifique aux sites alluviaux ou estuariens												Avant impact		Couvert végétal majoritairement bas.	
														Avec impact envisagé		Couvert végétal majoritairement bas.	
														Après impact			

Les rectangles bleus, rouges ou verts indiquent les sous-fonctions renseignées par l'indicateur.

Les rectangles bleus, rouges ou verts indiquent les sous-fonctions renseignées par l'indicateur.

Propriétés de l'indicateur		Sous-fonctions associées										Dans le site impacté					
Nom de l'indicateur	N° de question	-	Valeur faible de l'indicateur		+	Valeur élevée de l'indicateur											

Les rectangles bleus, rouges ou verts indiquent les sous-fonctions renseignées par l'indicateur.

Propriétés de l'indicateur			Sous-fonctions associées												Dans le site impacté		
Nom de l'indicateur	N° de question	- Valeur faible de l'indicateur → Valeur élevée de l'indicateur +	Atténuation du débit de crue*	Ralentissement des ruissellements	Recharge des nappes	Rétention des sédiments	Soutien au débit d'étiage**	Dénitrification des nitrates	Assimilation végétale de l'azote	Adsorption, précipitation du phosphore	Assimilation végétale des orthophosphates	Séquestration du carbone	Support des habitats	Connexion des habitats	Valeur de l'indicateur [0-1]	Commentaire	
Le sol																	
pH neutre	44	Un pH [6-7] favorise l'assimilation végétale du phosphore, car cet élément est alors plus disponible pour la végétation dans le sol. pH < 6 ou > 7 pH [6-7]														Avant impact	Sol généralement assez acide ou assez basique.
																Avec impact envisagé	Sol généralement assez acide ou assez basique.
																Après impact	
pH acide-alcalin	44	Un pH acide ou basique favorise la fixation du phosphore dans le sol. pH [6-7] pH < 6 ou > 7													Avant impact	Sol généralement assez acide ou assez basique.	
															Avec impact envisagé	Sol généralement assez acide ou assez basique.	
															Après impact		
Matière organique incorporée en surface	44	Un épisolium humifère épais (matière organique) fixe les sédiments, favorise la rétention de l'eau, fournit du carbone pour dénitrifier et indique la séquestration de carbone.													Avant impact	Episolum humifère très mince (moy.=5 cm).	
															Avec impact envisagé	Episolum humifère très mince (moy.=5 cm).	
															Après impact		
Matière organique enfouie	44	Un épisolium humifère enfoui épais (matière organique) favorise la rétention de l'eau, fournit du carbone pour dénitrifier et indique la séquestration de carbone.													Avant impact	Absence d'horizon humifère enfoui.	
															Avec impact envisagé	Absence d'horizon humifère enfoui.	
															Après impact		

Propriétés de l'indicateur			Sous-fonctions associées												Dans le site impacté		
Nom de l'indicateur	N° de question	- Valeur faible de l'indicateur → Valeur élevée de l'indicateur +	Atténuation du débit de crue*	Ralentissement des ruissellements	Recharge des nappes	Rétention des sédiments	Soutien au débit d'étiage**	Dénitrification des nitrates	Assimilation végétale de l'azote	Adsorption, précipitation du phosphore	Assimilation végétale des orthophosphates	Séquestration du carbone	Support des habitats	Connexion des habitats	 Valeur de l'indicateur [0-1]	Commentaire	
Tourbe en surface	44	Une tourbe (horizon histique) épaisse et peu décomposée indique une décomposition faible de la matière organique, favorable à la séquestration du carbone. 														Avant impact Avec impact envisagé Après impact	Absence d'horizon histique (tourbe). Absence d'horizon histique (tourbe).
Tourbe enfouie	44	Une tourbe enfouie (horizon histique) épaisse et peu décomposée indique une décomposition faible de la matière organique, favorable à la séquestration du carbone. 														Avant impact Avec impact envisagé Après impact	Absence d'horizon histique (tourbe). Absence d'horizon histique (tourbe).
Texture en surface 1	44	En surface [0-30 cm], les textures fines (argileuses) ou grossières (sableuses) sont plus cohésives ou plus lourdes que les limons ; et donc moins sensibles à l'érosion. 														Avant impact Avec impact envisagé Après impact	Granulométrie intermédiaire. Granulométrie intermédiaire.
Texture en surface 2	44	En surface [0-30 cm], une texture fine (argileuse) offre plus de surfaces de contact entre particules pour les organismes qui dénitrifient, ce qui favorise cette fonction. 														Avant impact Avec impact envisagé Après impact	Granulométrie intermédiaire. Granulométrie très fine.

Propriétés de l'indicateur			Sous-fonctions associées												Dans le site impacté				
Nom de l'indicateur	N° de question	- Valeur faible de l'indicateur → Valeur élevée de l'indicateur +	Atténuation du débit de crue*	Ralentissement des ruissellements	Recharge des nappes	Rétention des sédiments	Soutien au débit d'étiage**	Dénitrification des nitrates	Assimilation végétale de l'azote	Adsorption, précipitation du phosphore	Assimilation végétale des orthophosphates	Séquestration du carbone	Support des habitats	Connexion des habitats		Valeur de l'indicateur [0-1]	Commentaire		
Texture en profondeur	44	En profondeur [30-120 cm], une texture fine (argileuse) offre plus de surfaces de contact entre particules pour les organismes qui dénitrifient, ce qui favorise cette fonction. 														Avant impact		Granulométrie très fine.	
																	Avec impact envisagé		Granulométrie très fine.
																		Après impact	
Conductivité hydraulique en surface	44	En surface [0-30 cm], une texture grossière (sableuse) favorise une infiltration plus efficace des écoulements. 															Avant impact		Faible conductivité hydraulique en surface.
																	Avec impact envisagé		Très faible conductivité hydraulique en surface.
																	Après impact		
Conductivité hydraulique en profondeur	44	En profondeur [30-120 cm], une texture grossière (sableuse) favorise une infiltration plus efficace des écoulements. 															Avant impact		Très faible conductivité hydraulique en profondeur.
																	Avec impact envisagé		Très faible conductivité hydraulique en profondeur.
																	Après impact		
Engorgement permanent	44	Un engorgement permanent en surface défavorise la dénitrification mais favorise la séquestration du carbone. 															Avant impact		Engorgement permanent rare ou absent.
																	Avec impact envisagé		Engorgement permanent rare ou absent.
																	Après impact		
Engorgement temporaire	44	Un engorgement temporaire en surface favorise la dénitrification. 															Avant impact		Engorgement temporaire très fréquent.
																	Avec impact envisagé		Engorgement temporaire très fréquent.
																	Après impact		

Propriétés de l'indicateur		Sous-fonctions associées											Dans le site impacté				
Nom de l'indicateur	N° de question	- Valeur faible de l'indicateur → Valeur élevée de l'indicateur +	Atténuation du débit de crue*	Ralentissement des ruissellements	Recharge des nappes	Rétention des sédiments	Soutien au débit d'étiage**	Dénitrification des nitrates	Assimilation végétale de l'azote	Adsorption, précipitation du phosphore	Assimilation végétale des orthophosphates	Séquestration du carbone	Support des habitats	Connexion des habitats	Valeur de l'indicateur [0-1]	Commentaire	
Les rectangles bleus, rouges ou verts indiquent les sous-fonctions renseignées par l'indicateur.																	
Les habitats																	
Richesse en habitats	25, 27, 29, 47, 48	Un grand nombre d'habitats indique des conditions favorables à l'accueil d'une faune et d'une flore variée.														Avant impact	Nomb. d'habitats nat. assez élevé.
																Avec impact envisagé	Faible nomb. d'habitats nat.
																Après impact	
Équipartition des habitats	25, 27, 29, 47, 48	Une répartition équilibrée des habitats indique des conditions favorables à l'accueil de la faune et de la flore inféodées à chacun.														Avant impact	Répartition des habitats nat. équilibrée.
																Avec impact envisagé	Répartition des habitats nat. déséquilibrée.
																Après impact	
Habitats hygrophiles	25, 27, 29, 48	Une forte emprise d'habitats hygrophiles indique des conditions favorables à la faune et à la flore inféodées aux zones humides engorgées pendant de longues périodes.														Avant impact	Emprise d'habitats hygrophiles assez réduite (35 %).
																Avec impact envisagé	Emprise d'habitats hygrophiles très importante (100 %).
																Après impact	
Habitats non hygrophiles	25, 27, 29, 48	Une forte emprise d'habitats non hygrophiles indique des conditions favorables à la faune et à la flore inféodées aux zones humides engorgées pendant de courtes périodes.														Avant impact	Emprise d'habitats non hygrophiles assez importante
																Avec impact envisagé	Absence d'habitats non hygrophiles.
																Après impact	
Habitats halophiles	25, 27, 29	Une forte emprise d'habitats halophiles indique des conditions favorables à la faune et à la flore inféodées aux zones humides salées ou saumâtres. spécifique aux sites est., côtiers, de pannes dunaires ou péri-lag.														Avant impact	Hors littoral marin, non renseigné.
																Avec impact envisagé	Hors littoral marin, non renseigné.
																Après impact	
Habitats non halophiles	25, 27, 29	Une faible emprise d'habitats halophiles indique des conditions favorables à l'assimilation végétale de l'azote, à la rétention des sédiments et à la faune et la flore inféodées aux zones humides salées ni saumâtres. spécifique aux sites est., côtiers, de pannes dunaires ou péri-lag.														Avant impact	Hors littoral marin, non renseigné.
																Avec impact envisagé	Hors littoral marin, non renseigné.
																Après impact	

Les rectangles bleus, rouges ou verts indiquent les sous-fonctions renseignées par l'indicateur.

Propriétés de l'indicateur			Sous-fonctions associées												Dans le site impacté		
Nom de l'indicateur	N° de question	- + Valeur faible de l'indicateur Valeur élevée de l'indicateur	Atténuation du débit de crue*	Ralentissement des ruissellements	Recharge des nappes	Rétention des sédiments	Soutien au débit d'étiage**	Dénitrification des nitrates	Assimilation végétale de l'azote	Adsorption, précipitation du phosphore	Assimilation végétale des orthophosphates	Séquestration du carbone	Support des habitats	Connexion des habitats	Valeur de l'indicateur [0-1]	Commentaire	
Rareté de l'anthropisation de l'habitat	25, 27, 29, 47, 48	L'absence d'activités anthropiques intensives favorise l'accueil de la faune et de la flore. 													Avant impact		Emprise d'hab. nat. forte.
			Avec impact envisagé		Emprise d'hab. nat. très forte.												
			Après impact														
Rareté des invasions biologiques végétales	25, 27, 29	Une faible emprise d'espèces végétales associées à des invasions biologiques favorise l'accueil de la faune et de la flore autochtones. 													Avant impact		Absence d'esp. vég. inv.
			Avec impact envisagé		Non renseigné. Méconnaissances de l'emprise												
			Après impact														
Rareté de la fragmentation	59	La faible fragmentation d'un habitat indique des conditions favorables à l'accueil de la faune et de la flore inféodées à celui-ci. 													Avant impact		Fragmentation très faible (127 m/ha).
			Avec impact envisagé		Faible fragmentation (292,9 m/ha).												
			Après impact														
Similarité avec le paysage	17, 25, 27, 29	Une forte ressemblance entre les milieux dans le site et dans le paysage favorise les connexions entre habitats. 													Avant impact		Sans habitats 'naturels' ou très différents du paysage.
			Avec impact envisagé		Sans habitats 'naturels' ou très différents du paysage.												
			Après impact														

Les rectangles bleus, rouges ou verts indiquent les sous-fonctions renseignées par l'indicateur.

* : évaluée qu'en système alluvial, riverain d'étendue d'eau, estuarien, péri-lagunaire, panne dunaire et/ou côtier.
 ** : évaluée qu'en système de plateau, source et suintement et dépression.

4. Après l'évaluation des sites et l'octroi d'un ratio fonctionnel, il est possible de comprendre dans le détail le bilan fonctionnel avec les indicateurs détaillés

Date de création du tableur V2.0 : 30/09/2023. Date de révision : néant.



Toute restitution du résultat d'une évaluation s'accompagne impérativement de l'onglet jaune (EVAL) et des 6 onglets bleus du présent tableur sous formats XLSX et PDF + les couches SIG des sites + les photos d'habitats et de profils pédologiques.

TABLEAU DE BORD DE LA VALEUR DES INDICATEURS DANS LE SITE



Indiquez par un "X", si vous affichez les indicateurs :



dans le site impacté



dans le site de compensation

Propriétés de l'indicateur			Sous-fonctions associées												Dans le site de compensation			
Nom de l'indicateur	N° de question	- Valeur faible de l'indicateur → Valeur élevée de l'indicateur +	Atténuation du débit de crue*	Ralentissement des ruissellements	Recharge des nappes	Rétention des sédiments	Soutien au débit d'étiage**	Dénitrification des nitrates	Assimilation végétale de l'azote	Adsorption, précipitation du phosphore	Assimilation végétale des orthophosphates	Séquestration du carbone	Support des habitats	Connexion des habitats		Valeur de l'indicateur [0-1]	Commentaire	
Le couvert végétal																		
Végétalisation du site	34	Un couvert végétal permanent capte, stabilise les sédiments et réduit le lessivage des nutriments. 																
Assimilation N et P	46	Les couverts herbacés avec des pratiques agricoles, arbustifs ou arborés assimilent plus de nutriments que les couverts clairsemés, muscinaux ou herbacés sans pratique agricole. 																
Séquestration C	46	Un couvert ligneux et une biomasse végétale importante stockent plus de carbone. Les pratiques agricoles stimulent cette fonction dans un couvert herbacé. 																
Surface terrière carbone	49	Une surface de section des arbres (m²/ha) importante indique une meilleure séquestration du carbone. 																
Surface terrière étiage	49	Une surface de section des arbres (m²/ha) faible en plateau, source et suintement et dépression limite l'évapotranspiration, ce qui favorise le soutien du débit d'étiage en aval. 																
Rugosité du couvert végétal	46	Un couvert arboré ralentit plus les écoulements, retient plus de sédiments et de nutriments que les couverts arbustifs ; herbacés, clairsemés ou les zones à nu.  spécifique aux sites alluviaux ou estuariens																

Les rectangles bleus, rouges ou verts indiquent les sous-fonctions renseignées par l'indicateur.

Les rectangles bleus, rouges ou verts indiquent les sous-fonctions renseignées par l'indicateur.

Propriétés de l'indicateur		Sous-fonctions associées										Dans le site de compensation								
Nom de l'indicateur	N° de question	-		+		Atténuation du débit de crue*	Ralentissement des ruissellements	Recharge des nappes	Rétention des sédiments	Soutien au débit d'étiage**	Dénitrification des nitrates	Assimilation végétale de l'azote	Adsorption, précipitation du phosphore	Assimilation végétale des orthophosphates	Séquestration du carbone	Support des habitats	Connexion des habitats	Valeur de l'indicateur [0-1]		Commentaire
		Valeur faible de l'indicateur		Valeur élevée de l'indicateur														i		
Les systèmes de drainage																				
Rareté des rigoles	52	L'absence de rigoles, de fossés et de fossés profonds accroît le temps de séjour des eaux, réduit les flux hydrosédimentaires et de nutriments vers l'aval et la décharge des nappes.																Avant action écologique		Densité de rigoles très réduite (10 m/ha).
																		Avec act. écol. envisagée		Absence de rigoles.
																			Après action écologique	
Rareté des fossés	52	L'absence de fossés accroît le temps de séjour des eaux, réduit les flux hydrosédimentaires et de nutriments vers l'aval et la décharge des nappes.																Avant action écologique		Densité de fossés très réduite (38 m/ha).
																		Avec act. écol. envisagée		Densité de fossés très réduite (14 m/ha).
																			Après action écologique	
Rareté des fossés profonds	52	L'absence de fossés profonds accroît le temps de séjour des eaux, réduit les flux hydrosédimentaires et de nutriments vers l'aval et la décharge des nappes.																Avant action écologique		Absence de fossés profonds.
																		Avec act. écol. envisagée		Absence de fossés profonds.
																			Après action écologique	
Rareté des drains souterrains	53	L'absence de drains souterrains accroît le temps de séjour des eaux, réduit le lessivage de nutriments et la décharge des nappes.																Avant action écologique		Site et zone tampon très peu ou pas drainés (0 %).
																		Avec act. écol. envisagée		Site et zone tampon très peu ou pas drainés (0 %).
																			Après action écologique	
L'érosion																				
Rareté du ravinement	54	L'absence de ravines réduit l'évacuation des sédiments et le lessivage de nutriments vers l'aval.																Avant action écologique		Absence de ravinement.
																		Avec act. écol. envisagée		Absence de ravinement.
																			Après action écologique	
Végétalisation des berges	58	La stabilisation des berges par un couvert végétal limite l'évacuation des sédiments et le lessivage de nutriments vers l'aval.																Avant action écologique		Berges nues très réduites (0 %).
																		Avec act. écol. envisagée		Berges nues très réduites (0 %).
																			Après action écologique	
spécifique aux sites alluviaux ou estuariens																				

Les rectangles bleus, rouges ou verts indiquent les sous-fonctions renseignées par l'indicateur.

Propriétés de l'indicateur			Sous-fonctions associées										Dans le site de compensation					
Nom de l'indicateur	N° de question	- Valeur faible de l'indicateur → Valeur élevée de l'indicateur +	Atténuation du débit de crue*	Ralentissement des ruissellements	Recharge des nappes	Rétention des sédiments	Soutien au débit d'étiage**	Dénitrification des nitrates	Assimilation végétale de l'azote	Adsorption, précipitation du phosphore	Assimilation végétale des orthophosphates	Séquestration du carbone	Support des habitats	Connexion des habitats	Valeur de l'indicateur [0-1]	Commentaire		
Le sol																		
pH neutre	44	Un pH [6-7] favorise l'assimilation végétale du phosphore, car cet élément est alors plus disponible pour la végétation dans le sol.  														Avant action écologique Avec act. écol. envisagée Après action écologique	Sol généralement assez acide ou assez basique. Sol généralement assez acide ou assez basique.	
			pH acide-alcalin	44	Un pH acide ou basique favorise la fixation du phosphore dans le sol.  												Avant action écologique Avec act. écol. envisagée Après action écologique	Sol généralement assez acide ou assez basique. Sol généralement assez acide ou assez basique.
						Matière organique incorporée en surface	44	Un épisolum humifère épais (matière organique) fixe les sédiments, favorise la rétention de l'eau, fournit du carbone pour dénitrifier et indique la séquestration de carbone.   										
Matière organique enfouie	44	Un épisolum humifère enfoui épais (matière organique) favorise la rétention de l'eau, fournit du carbone pour dénitrifier et indique la séquestration de carbone.   																

Propriétés de l'indicateur		Sous-fonctions associées											Dans le site de compensation					
Nom de l'indicateur	N° de question	- Valeur faible de l'indicateur + Valeur élevée de l'indicateur	Atténuation du débit de crue*	Ralentissement des ruissellements	Recharge des nappes	Rétention des sédiments	Soutien au débit d'étiage**	Dénitrification des nitrates	Assimilation végétale de l'azote	Adsorption, précipitation du phosphore	Assimilation végétale des orthophosphates	Séquestration du carbone	Support des habitats	Connexion des habitats	Valeur de l'indicateur [0-1]	Commentaire		
Tourbe en surface	44	Une tourbe (horizon histique) épaisse et peu décomposée indique une décomposition faible de la matière organique, favorable à la séquestration du carbone.   														Avant action écologique		Absence d'horizon histique (tourbe).
			Avec act. écol. envisagée	Absence d'horizon histique (tourbe).														
			Après action écologique															
Tourbe enfouie	44	Une tourbe enfouie (horizon histique) épaisse et peu décomposée indique une décomposition faible de la matière organique, favorable à la séquestration du carbone.   														Avant action écologique		Absence d'horizon histique (tourbe).
			Avec act. écol. envisagée	Absence d'horizon histique (tourbe).														
			Après action écologique															
Texture en surface 1	44	En surface [0-30 cm], les textures fines (argileuses) ou grossières (sableuses) sont plus cohésives ou plus lourdes que les limons ; et donc moins sensibles à l'érosion.  												Avant action écologique		Granulométrie intermédiaire.		
			Avec act. écol. envisagée		Granulométrie intermédiaire.													
			Après action écologique															
Texture en surface 2	44	En surface [0-30 cm], une texture fine (argileuse) offre plus de surfaces de contact entre particules pour les organismes qui dénitrifient, ce qui favorise cette fonction.   												Avant action écologique		Granulométrie intermédiaire.		
			Avec act. écol. envisagée		Granulométrie intermédiaire.													
			Après action écologique															

Propriétés de l'indicateur			Sous-fonctions associées												Dans le site de compensation		
Nom de l'indicateur	N° de question	- Valeur faible de l'indicateur → Valeur élevée de l'indicateur +	Atténuation du débit de crue*	Ralentissement des ruissellements	Recharge des nappes	Rétention des sédiments	Soutien au débit d'étiage**	Dénitrification des nitrates	Assimilation végétale de l'azote	Adsorption, précipitation du phosphore	Assimilation végétale des orthophosphates	Séquestration du carbone	Support des habitats	Connexion des habitats	Valeur de l'indicateur [0-1]	Commentaire	
Texture en profondeur	44	En profondeur [30-120 cm], une texture fine (argileuse) offre plus de surfaces de contact entre particules pour les organismes qui dénitrifient, ce qui favorise cette fonction. 													Avant action écologique	Granulométrie intermédiaire.	
		Avec act. écol. envisagée													Avec act. écol. envisagée	Granulométrie intermédiaire.	
		Après action écologique														Après action écologique	
Conductivité hydraulique en surface	44	En surface [0-30 cm], une texture grossière (sableuse) favorise une infiltration plus efficace des écoulements. 														Avant action écologique	Faible conductivité hydraulique en surface.
		Avec act. écol. envisagée													Avec act. écol. envisagée	Faible conductivité hydraulique en surface.	
		Après action écologique														Après action écologique	
Conductivité hydraulique en profondeur	44	En profondeur [30-120 cm], une texture grossière (sableuse) favorise une infiltration plus efficace des écoulements. 														Avant action écologique	Assez faible conductivité hydraulique en profondeur.
		Avec act. écol. envisagée													Avec act. écol. envisagée	Faible conductivité hydraulique en profondeur.	
		Après action écologique														Après action écologique	
Engorgement permanent	44	Un engorgement permanent en surface défavorise la dénitrification mais favorise la séquestration du carbone. 														Avant action écologique	Indicateur non calculé pour ce sol.
		Avec act. écol. envisagée													Avec act. écol. envisagée	Indicateur non calculé pour ce sol.	
		Après action écologique														Après action écologique	
Engorgement temporaire	44	Un engorgement temporaire en surface favorise la dénitrification. 														Avant action écologique	Indicateur non calculé pour ce sol.
		Avec act. écol. envisagée													Avec act. écol. envisagée	Indicateur non calculé pour ce sol.	
		Après action écologique														Après action écologique	

Propriétés de l'indicateur		Sous-fonctions associées											Dans le site de compensation									
Nom de l'indicateur	N° de question	-		+		Atténuation du débit de crue*	Ralentissement des ruissellements	Recharge des nappes	Rétention des sédiments	Soutien au débit d'étiage**	Dénitrification des nitrates	Assimilation végétale de l'azote	Adsorption, précipitation du phosphore	Assimilation végétale des orthophosphates	Séquestration du carbone	Support des habitats	Connexion des habitats	Valeur de l'indicateur [0-1]	Commentaire			
		Valeur faible de l'indicateur	Valeur élevée de l'indicateur																			
Les rectangles bleus, rouges ou verts indiquent les sous-fonctions renseignées par l'indicateur.																						
Les habitats																						
Richesse en habitats	25, 27, 29, 47, 48	Un grand nombre d'habitats indique des conditions favorables à l'accueil d'une faune et d'une flore variée.													Avant action écologique		Nomb. d'habitats nat. assez élevé.					
																			Avec act. écol. envisagée		Nombre d'habitats nat. élevé.	
																				Après action écologique		
Équipartition des habitats	25, 27, 29, 47, 48	Une répartition équilibrée des habitats indique des conditions favorables à l'accueil de la faune et de la flore inféodées à chacun.													Avant action écologique		Répartition des habitats nat. déséquilibrée.					
																			Avec act. écol. envisagée		Répartition des habitats nat. équilibrée.	
																			Après action écologique			
Habitats hygrophiles	25, 27, 29, 48	Une forte emprise d'habitats hygrophiles indique des conditions favorables à la faune et à la flore inféodées aux zones humides engorgées pendant de longues périodes.													Avant action écologique		Emprise d'habitats hygrophiles très réduite (18 %).					
																			Avec act. écol. envisagée		Emprise d'habitats hygrophiles assez réduite (28 %).	
																			Après action écologique			
Habitats non hygrophiles	25, 27, 29, 48	Une forte emprise d'habitats non hygrophiles indique des conditions favorables à la faune et à la flore inféodées aux zones humides engorgées pendant de courtes périodes.													Avant action écologique		Emprise d'habitats non hygrophiles assez réduite (26 %).					
																			Avec act. écol. envisagée		Emprise d'habitats non hygrophiles importante (72 %).	
																			Après action écologique			
Habitats halophiles	25, 27, 29	Une forte emprise d'habitats halophiles indique des conditions favorables à la faune et à la flore inféodées aux zones humides salées ou saumâtres.													Avant action écologique		Hors littoral marin, non renseigné.					
																			Avec act. écol. envisagée		Hors littoral marin, non renseigné.	
		spécifique aux sites est., côtiers, de pannes dunaires ou péri-lag.																	Après action écologique			
Habitats non halophiles	25, 27, 29	Une faible emprise d'habitats halophiles indique des conditions favorables à l'assimilation végétale de l'azote, à la rétention des sédiments et à la faune et la flore inféodées aux zones humides salées ni saumâtres.													Avant action écologique		Hors littoral marin, non renseigné.					
																			Avec act. écol. envisagée		Hors littoral marin, non renseigné.	
		spécifique aux sites est., côtiers, de pannes dunaires ou péri-lag.																	Après action écologique			

Propriétés de l'indicateur		Sous-fonctions associées												Dans le site de compensation	
		Atténuation du débit de crue* Ralentissement des ruissellements Recharge des nappes Rétention des sédiments Soutien au débit d'étiage** Dénitrification des nitrates Assimilation végétale de l'azote Adsorption, précipitation du phosphore Assimilation végétale des orthophosphates Séquestration du carbone Support des habitats Connexion des habitats												Valeur de l'indicateur [0-1] Commentaire	
Nom de l'indicateur	N° de question	- Valeur faible de l'indicateur → Valeur élevée de l'indicateur +													
Rareté de l'anthropisation de l'habitat	25, 27, 29, 47, 48	L'absence d'activités anthropiques intensives favorise l'accueil de la faune et de la flore.   												Avant action écologique Avec act. écol. envisagée Après action écologique	Emprise d'hab. nat. assez forte. Emprise d'hab. nat. très forte.
Rareté des invasions biologiques végétales	25, 27, 29	Une faible emprise d'espèces végétales associées à des invasions biologiques favorise l'accueil de la faune et de la flore autochtones.  												Avant action écologique Avec act. écol. envisagée Après action écologique	Absence d'esp. vég. inv. Non renseigné. Méconnaissances de l'emprise
Rareté de la fragmentation	59	La faible fragmentation d'un habitat indique des conditions favorables à l'accueil de la faune et de la flore inféodées à celui-ci.   												Avant action écologique Avec act. écol. envisagée Après action écologique	Faible fragmentation (274,8 m/ha). Faible fragmentation (279,5 m/ha).
Similarité avec le paysage	17, 25, 27, 29	Une forte ressemblance entre les milieux dans le site et dans le paysage favorise les connexions entre habitats.  												Avant action écologique Avec act. écol. envisagée Après action écologique	Sans habitats 'naturels' ou très différents du paysage. Habitats assez similaires du paysage.

Les rectangles bleus, rouges ou verts indiquent les sous-fonctions renseignées par l'indicateur.

* : évaluée qu'en système alluvial, riverain d'étendue d'eau, estuarien, péri-lagunaire, panne dunaire et/ou côtier.
 ** : évaluée qu'en système de plateau, source et suintement et dépression.

4. Après l'évaluation des sites et l'octroi d'un ratio fonctionnel, il est possible de comprendre dans le détail le bilan fonctionnel avec les indicateurs détaillés

Date de création du tableur V2.0 : 30/09/2023. Date de révision : néant.



Toute restitution du résultat d'une évaluation s'accompagne impérativement de l'onglet jaune (EVAL) et des 6 onglets bleus du présent tableur sous formats XLSX et PDF + les couches SIG des sites + les photos d'habitats et de profils pédologiques.

TABLEAU DE BORD DE LA VALEUR DES INDICATEURS DANS L'ENVIRONNEMENT DU SITE



Indiquez par un "X", si vous affichez les indicateurs :



dans l'environnement du site impacté



dans l'environnement du site de compensation

Propriétés de l'indicateur		Sous-fonctions associées											Dans l'environnement du site impacté	
Nom de l'indicateur	N° de question	-											Valeur de l'indicateur [0-1]	Commentaire
			Atténuation du débit de crue*	Ralentissement des ruissellements	Recharge des nappes	Rétention des sédiments	Soutien au débit d'étiage**	Dénitrification des nitrates	Assimilation végétale de l'azote	Adsorption, précipitation du phosphore	Assimilation végétale des orthophosphates	Séquestration du carbone	Support des habitats	Connexion des habitats
Dans la zone contributive														
Surfaces cultivées	13	De grandes surfaces cultivées favorisent les apports de sédiments et de nutriments ; soulignant l'intérêt du site pour retenir les sédiments, dénitrifier, assimiler l'azote, le phosphore...												
Surfaces enherbées	13	De grandes surfaces enherbées favorisent l'apport de nutriments ; soulignant l'intérêt du site pour retenir les sédiments, dénitrifier, assimiler l'azote, le phosphore...												
Surfaces construites	13	De grandes surfaces construites favorisent l'apport de sédiments, de nutriments ; soulignant l'intérêt du site pour retenir les sédiments, dénitrifier, assimiler l'azote, le phosphore...												
Infrastructures de transport	13	Une grande densité d'infrastructures favorise l'apport de sédiments ; soulignant l'intérêt du site pour retenir les sédiments.												
Écoulement retardé	13	Moins le réseau hydrographique est dense, plus les écoulements vers l'aval sont lents ; soulignant l'intérêt du site pour réaliser les fonctions hydrologiques.												
Exposition aux crues	12	Plus la zone contributive a une forme sphérique, plus la concentration des écoulements vers l'aval est rapide ; soulignant l'intérêt du site pour réaliser les fonctions hydrologiques.												
spécifique aux sites alluviaux et diversifs d'étendues d'eau														
Les rectangles bleus, rouges ou verts indiquent les sous-fonctions renseignées par l'indicateur.														

Propriétés de l'indicateur			Sous-fonctions associées											Dans l'environnement du site impacté			
Nom de l'indicateur	N° de question	- Valeur faible de l'indicateur Valeur élevée de l'indicateur +	Atténuation du débit de crue*	Ralentissement des ruissellements	Recharge des nappes	Rétention des sédiments	Soutien au débit d'étiage**	Dénitrification des nitrates	Assimilation végétale de l'azote	Adsorption, précipitation du phosphore	Assimilation végétale des orthophosphates	Séquestration du carbone	Support des habitats	Connexion des habitats	Valeur de l'indicateur [0-1]	Commentaire	
Sur le cours d'eau éventuellement associé																	
Sinuosité du cours d'eau	36	Plus le cours d'eau est sinueux, plus le site est exposé à des écoulements lents dans la plaine durant les submersions, ce qui favorise les fonctions hydrologiques dans le site.  spécifique aux sites alluviaux															Cours d'eau sinueux (coef. sin.=1,16).
Proximité au lit mineur	35	Plus le site est proche du cours d'eau, plus il est exposé aux submersions ; favorisant les fonctions hydrologiques.  spécifique aux sites alluviaux															Site très éloigné du cours d'eau (distance moy.=474 m).
Incision du lit mineur	56	Moins le cours d'eau est incisé, moins il contribue à décharger les nappes adjacentes et plus le site est exposé aux submersions ; favorisant les fonctions hydrologiques.  spécifique aux sites alluviaux et estuariens														Cours d'eau très fortement incisé (haut. pleins bords >1,5 m).	
Les rectangles bleus, rouges ou verts indiquent les sous-fonctions renseignées par l'indicateur.																	

Propriétés de l'indicateur		Sous-fonctions associées												Dans l'environnement du site impacté																																																																																																																																					
Nom de l'indicateur	N° de question	-		+														Valeur de l'indicateur [0-1]	Commentaire																																																																																																																																
		Valeur faible de l'indicateur		Valeur élevée de l'indicateur																																																																																																																																															
				Atténuation du débit de crue*												Ralentissement des ruissellements												Recharge des nappes												Rétention des sédiments												Soutien au débit d'étiage**												Dénitrification des nitrates												Assimilation végétale de l'azote												Adsorption, précipitation du phosphore												Assimilation végétale des orthophosphates												Séquestration du carbone												Support des habitats												Connexion des habitats											
Dans le paysage																																																																																																																																																			
Richesse en milieux	17	Un grand nombre de milieux naturels dans le paysage favorise la présence de communautés variées ; soulignant l'intérêt du site pour accueillir la faune et la flore.																																																Assez faible nombre de milieux naturels et/ou avec une emprise assez faible.																																																																																																	
Équipartition des milieux	17	Une grande diversité de milieux naturels dans le paysage favorise la présence de communautés variées ; soulignant l'intérêt du site pour accueillir la faune et la flore.																																																Répartition des milieux naturels déséquilibrée.																																																																																																	
Corridors boisés	18	Une forte densité de corridors boisés dans le paysage favorise les connexions entre habitats et les déplacements des individus ; soulignant l'intérêt du site pour accueillir la faune et la flore.																																																Densité de corr. boisés très importante.																																																																																																	
Corridors aquatiques permanents	19	Une forte densité de corridors aquatiques permanents dans le paysage favorise les connexions entre habitats et les déplacements des individus ; soulignant l'intérêt du site pour accueillir la faune et la flore.																																																Densité de corr. aq. perm. très importante (1,5km/100ha).																																																																																																	
Corridors aquatiques temporaires	19	Une forte densité de corridors aquatiques temporaires dans le paysage favorise les connexions entre habitats et les déplacements des individus ; soulignant l'intérêt du site pour accueillir la faune et la flore.																																																Densité de corr. aq. temp. assez importante (0,9 km/100ha).																																																																																																	

Propriétés de l'indicateur			Sous-fonctions associées											Dans l'environnement du site impacté			
Nom de l'indicateur	N° de question	- Valeur faible de l'indicateur Valeur élevée de l'indicateur +	Atténuation du débit de crue*	Ralentissement des ruissellements	Recharge des nappes	Rétention des sédiments	Soutien au débit d'étiage**	Dénitrification des nitrates	Assimilation végétale de l'azote	Adsorption, précipitation du phosphore	Assimilation végétale des orthophosphates	Séquestration du carbone	Support des habitats	Connexion des habitats	Valeur de l'indicateur [0-1]		Commentaire
Rareté des grandes infrastructures de transport	19	Une faible densité de grandes infrastructures de transport dans le paysage favorise les connexions entre habitats et les déplacements des individus ; soulignant l'intérêt du site pour accueillir la faune et la flore.															Densité de grandes infrast. de transp. importante (0,6 km/100ha).
Rareté des petites infrastructures de transport	19	Une faible densité de petites infrastructures de transport dans le paysage favorise les connexions entre habitats et les déplacements des individus ; soulignant l'intérêt du site pour accueillir la faune et la flore.															Densité de petites infrast. de transp. très importante (5,1 km/100ha).
Rareté de l'anthropisation des milieux	18	De faibles perturbations anthropiques dans le paysage favorisent l'accueil de la biodiversité ; soulignant l'intérêt du site pour accueillir la faune et la flore.															Anthropisation importante (cultures et urbanisations).

Les rectangles bleus, rouges ou verts indiquent les sous-fonctions renseignées par l'indicateur.

* : évaluée qu'en système alluvial, riverain d'étendue d'eau, estuarien, péri-lagunaire, panne dunaire et/ou côtier.

** : évaluée qu'en système de plateau, source et suintement et dépression.

4. Après l'évaluation des sites et l'octroi d'un ratio fonctionnel, il est possible de comprendre dans le détail le bilan fonctionnel avec les indicateurs détaillés

Date de création du tableur V2.0 : 30/09/2023. Date de révision : néant.



Toute restitution du résultat d'une évaluation s'accompagne impérativement de l'onglet jaune (EVAL) et des 6 onglets bleus du présent tableur sous formats XLSX et PDF + les couches SIG des sites + les photos d'habitats et de profils pédologiques.

TABLEAU DE BORD DE LA VALEUR DES INDICATEURS DANS L'ENVIRONNEMENT DU SITE



Indiquez par un "X", si vous affichez les indicateurs :



dans l'environnement du site impacté



dans l'environnement du site de compensation

Propriétés de l'indicateur		Sous-fonctions associées											Dans l'environnement du site de compensation	
Nom de l'indicateur	N° de question	-	+										Valeur de l'indicateur [0-1]	Commentaire
		Valeur faible de l'indicateur	Valeur élevée de l'indicateur											
			Atténuation du débit de crue*	Ralentissement des ruissellements	Recharge des nappes	Rétention des sédiments	Soutien au débit d'étiage**	Dénitrification des nitrates	Assimilation végétale de l'azote	Adsorption, précipitation du phosphore	Assimilation végétale des orthophosphates	Séquestration du carbone	Support des habitats	Connexion des habitats
Dans la zone contributive														
Surfaces cultivées	13	De grandes surfaces cultivées favorisent les apports de sédiments et de nutriments ; soulignant l'intérêt du site pour retenir les sédiments, dénitrifier, assimiler l'azote, le phosphore...												
														
Surfaces enherbées	13	De grandes surfaces enherbées favorisent l'apport de nutriments ; soulignant l'intérêt du site pour retenir les sédiments, dénitrifier, assimiler l'azote, le phosphore...												
														
Surfaces construites	13	De grandes surfaces construites favorisent l'apport de sédiments, de nutriments ; soulignant l'intérêt du site pour retenir les sédiments, dénitrifier, assimiler l'azote, le phosphore...												
														
Infrastructures de transport	13	Une grande densité d'infrastructures favorise l'apport de sédiments ; soulignant l'intérêt du site pour retenir les sédiments.												
														
Écoulement retardé	13	Moins le réseau hydrographique est dense, plus les écoulements vers l'aval sont lents ; soulignant l'intérêt du site pour réaliser les fonctions hydrologiques.												
														
Exposition aux crues	12	Plus la zone contributive a une forme sphérique, plus la concentration des écoulements vers l'aval est rapide ; soulignant l'intérêt du site pour réaliser les fonctions hydrologiques.												
														
Les rectangles bleus, rouges ou verts indiquent les sous-fonctions renseignées par l'indicateur.														

Propriétés de l'indicateur			Sous-fonctions associées											Dans l'environnement du site de compensation			
Nom de l'indicateur	N° de question	- Valeur faible de l'indicateur Valeur élevée de l'indicateur +	Atténuation du débit de crue*	Ralentissement des ruissellements	Recharge des nappes	Rétention des sédiments	Soutien au débit d'étiage**	Dénitrification des nitrates	Assimilation végétale de l'azote	Adsorption, précipitation du phosphore	Assimilation végétale des orthophosphates	Séquestration du carbone	Support des habitats	Connexion des habitats	Valeur de l'indicateur [0-1]	Commentaire	
Sur le cours d'eau éventuellement associé																	
Sinuosité du cours d'eau	36	Plus le cours d'eau est sinueux, plus le site est exposé à des écoulements lents dans la plaine durant les submersions, ce qui favorise les fonctions hydrologiques dans le site.  spécifique aux sites alluviaux															Cours d'eau sinueux (coef. sin.=1,05).
Proximité au lit mineur	35	Plus le site est proche du cours d'eau, plus il est exposé aux submersions ; favorisant les fonctions hydrologiques.  spécifique aux sites alluviaux															Site proche du cours d'eau (distance moy.=50 m).
Incision du lit mineur	56	Moins le cours d'eau est incisé, moins il contribue à décharger les nappes adjacentes et plus le site est exposé aux submersions ; favorisant les fonctions hydrologiques.  spécifique aux sites alluviaux et estuariens															Cours d'eau très fortement incisé (haut. pleins bords >1,5 m).
Les rectangles bleus, rouges ou verts indiquent les sous-fonctions renseignées par l'indicateur.																	

Propriétés de l'indicateur		Sous-fonctions associées												Dans l'environnement du site de compensation			
Nom de l'indicateur	N° de question	- Valeur faible de l'indicateur Valeur élevée de l'indicateur +		Atténuation du débit de crue*	Ralentissement des ruissellements	Recharge des nappes	Rétention des sédiments	Soutien au débit d'étiage**	Dénitrification des nitrates	Assimilation végétale de l'azote	Adsorption, précipitation du phosphore	Assimilation végétale des orthophosphates	Séquestration du carbone	Support des habitats	Connexion des habitats	Valeur de l'indicateur [0-1]	Commentaire
Dans le paysage																	
Richesse en milieux	17	Un grand nombre de milieux naturels dans le paysage favorise la présence de communautés variées ; soulignant l'intérêt du site pour accueillir la faune et la flore.															Assez faible nombre de milieux naturels et/ou avec une emprise assez faible.
Équipartition des milieux	17	Une grande diversité de milieux naturels dans le paysage favorise la présence de communautés variées ; soulignant l'intérêt du site pour accueillir la faune et la flore.															Répartition des milieux naturels très déséquilibrée.
Corridors boisés	18	Une forte densité de corridors boisés dans le paysage favorise les connexions entre habitats et les déplacements des individus ; soulignant l'intérêt du site pour accueillir la faune et la flore.															Densité de corr. boisés très importante.
Corridors aquatiques permanents	19	Une forte densité de corridors aquatiques permanents dans le paysage favorise les connexions entre habitats et les déplacements des individus ; soulignant l'intérêt du site pour accueillir la faune et la flore.															Densité de corr. aq. perm. importante (0,9km/100ha).
Corridors aquatiques temporaires	19	Une forte densité de corridors aquatiques temporaires dans le paysage favorise les connexions entre habitats et les déplacements des individus ; soulignant l'intérêt du site pour accueillir la faune et la flore.															Densité de corr. aq. temp. très importante (2 km/100ha).

Propriétés de l'indicateur			Sous-fonctions associées												Dans l'environnement du site de compensation	
Nom de l'indicateur	N° de question	- Valeur faible de l'indicateur Valeur élevée de l'indicateur +	Atténuation du débit de crue*	Ralentissement des ruissellements	Recharge des nappes	Rétention des sédiments	Soutien au débit d'étiage**	Dénitrification des nitrates	Assimilation végétale de l'azote	Adsorption, précipitation du phosphore	Assimilation végétale des orthophosphates	Séquestration du carbone	Support des habitats	Connexion des habitats	Valeur de l'indicateur [0-1]	Commentaire
Rareté des grandes infrastructures de transport	19	Une faible densité de grandes infrastructures de transport dans le paysage favorise les connexions entre habitats et les déplacements des individus ; soulignant l'intérêt du site pour accueillir la faune et la flore. 														 Densité de grandes infrast. de transp. assez importante (0,4 km/100ha).
Rareté des petites infrastructures de transport	19	Une faible densité de petites infrastructures de transport dans le paysage favorise les connexions entre habitats et les déplacements des individus ; soulignant l'intérêt du site pour accueillir la faune et la flore. 														 Densité de petites infrast. de transp. très importante (5,2 km/100ha).
Rareté de l'anthropisation des milieux	18	De faibles perturbations anthropiques dans le paysage favorisent l'accueil de la biodiversité ; soulignant l'intérêt du site pour accueillir la faune et la flore. 														 Anthropisation importante (cultures et urbanisations).

Les rectangles bleus, rouges ou verts indiquent les sous-fonctions renseignées par l'indicateur.

* : évaluée qu'en système alluvial, riverain d'étendue d'eau, estuarien, péri-lagunaire, panne dunaire et/ou côtier.

** : évaluée qu'en système de plateau, source et suintement et dépression.